

LA SESSION FEDERALE

La Chambre des Communes s'est
ajournée en signe de deuil
pour la mort de Lord
Strathcona

L'ELOGE DU
DISTINGUE DEFUNT

Sir Wilfrid Laurier s'unit à M.
Borden pour célébrer la mé-
moire du Haut Commis-
saire

(De notre correspondant parlementaire)

Ottawa, 21 — Il n'y a eu qu'une séance d'une heure, aujourd'hui, qui a été exclusivement consacrée à faire le panégyrique de Lord Strathcona. L'appel de l'ordre du jour le très Hon. R. L. Borden, premier ministre, dit avant de passer à l'ordre du jour, qu'il est à propos, et je suis sûr que tous les honorables membres des deux côtés de la Chambre sont d'accord que nous devons payer un tribut de respect à la mémoire du grand canadien qui est mort, hier. Je parle de Lord Strathcona comme d'un Canadien, parce que bien que né dans un pays étranger, il a consacré sa vie à notre service durant une carrière remarquable dont la première partie — les premières années de sa vie — a été remplie de difficultés plus considérables que celles que la plupart des hommes rencontrent généralement. Quand on examine la longueur de son existence, on est tenté, pour un moment de rappeler tout ce qui s'est passé, les grands événements dont ont été les témoins les possessions de Sa Majesté sur ce continent depuis l'arrivée, ici, de Lord Strathcona à l'âge de 18 ans. Il y avait alors beaucoup de malaise politique au Canada, même une rébellion. Nous n'avions pas encore pu organiser notre autonomie ni obtenir un grand nombre de ces libertés constitutionnelles dont nous avons joui depuis et que nous avons obtenues à différentes époques.

Près de la moitié de son existence s'est écoulée depuis l'établissement de la Confédération, durant la première période de son séjour au Canada, on peut dire sans exagération qu'il a assisté à la transformation complète de la partie nord de ce continent. Il a été pendant 25 ans une figure remarquable dans la vie publique au Canada. Lorsqu'il a eu 76 ans il a accepté la fonction de Haut Commissaire pour le Canada, non très honorable mais encore mieux que moi, le dévouement que Lord Strathcona a mis dans l'accomplissement de ses devoirs. Je n'ai pas besoin de rappeler les événements importants dont ont été les témoins sa remarquable carrière. En dépit des obstacles qu'il a rencontrés sur sa route, il a marché avec une force de volonté indomptable vers l'accomplissement de grandes choses, et pendant de nombreuses années il a été une imposante figure dans le monde international.

Cette vie si bien remplie devrait être un exemple pour les habitants de l'Empire. Quelqu'un a dit, il y a bien des années, de Thomas Carlyle qu'il a dépensé sa vie à prêcher avec ardeur le peuple le plus ardent de la terre. Des leçons de ce genre ne seraient pas peut-être de trop pour les habitants des possessions britanniques, on peut les trouver dans la carrière de Lord Strathcona et d'exemple à nous résidents du Canada. Je n'ai pas l'intention de parler au long de sa vie au service du public, des bienfaits qu'il a semés pour des fins de charité, autant de choses que tout le monde connaît. Je crois donc qu'il est de notre devoir, à titre de tribut de respect à sa mémoire, d'ajourner la Chambre jusqu'à demain et je propose, secondé par Sir Wilfrid Laurier, que la Chambre s'ajourne. Mais je dois auparavant donner lecture à la Chambre d'un chéquier signé par le secrétaire d'Etat pour les Colonies et adressé à Son Altesse Royale le gouverneur-général :

"De M. Harcourt au gouverneur-général :

Londres, 21 janvier 1914. — "Je désire au nom du gouvernement de Sa Majesté exprimer par l'entremise de Votre Altesse Royale au gouvernement et au peuple du Canada les plus profondes sympathies dans la perte que le Dominion vient de faire par la mort de Lord Strathcona, Haut Commissaire du Canada à Londres depuis 17 ans, sympathies partagées par ses nombreux amis du Royaume Uni et de tout l'Empire.

Son nom a été pendant de longues années parmi nous la synthèse de la pensée canadienne et du merveilleux progrès du Canada, comme sa carrière remarquable a été signalée par de nombreux traits de libéralité et d'utilité publique et son souvenir recevra une place d'honneur dans les annales du Dominion auquel il a dévoué fidèlement son énergie jusqu'à la fin.

(HARCOURT.)

Du gouverneur-général à Lady Strathcona :

Ottawa, 21 janvier 1914. — "Veuillez accepter l'expression des profondes sympathies de la duchesse de Connaught et des miennes. Les grandes idées et le patriotisme de Lord Strathcona de même que les

A L'AMBASSADE D'ALLEMAGNE

M. Poincaré accepte l'invitation
de l'ambassadeur.

Paris, 21. — L'ambassadeur d'Allemagne, M. de Schöen, a invité aujourd'hui M. Poincaré à dîner. Ce dernier a donc dîné sur le territoire allemand, quoique pénétré dans une ambassade met pied sur la terre du pays que l'ambassade représente.

On craint évidemment que cet événement ne suscite quelques commentaires.

On a tout d'abord fait remarquer avec soin que le président de la république ne faisait que se conformer à un ancien usage, le président Carnot ayant dîné lui aussi à l'ambassade d'Allemagne.

Les journaux ont fait savoir que le président Poincaré avait tenu lui-même à remettre cette coutume en vigueur en dînant ces temps-ci à l'ambassade de Russie et, après que le temps fixé pour le dîner de la mère eut été écopé, en dînant encore à l'ambassade d'Autriche.

On a constaté, en effet, que cet usage existe dans d'autres pays, et l'on s'est rappelé que dernièrement encore, l'empereur d'Allemagne avait invité à dîner M. Jules Cambon, ambassadeur de France en Allemagne.

L'invitation envoyée par l'ambassadeur d'Allemagne ne spécifiait que le nom du président de la république, bien que Mme Poincaré eût été invitée également.

On attache, cela va sans dire, une importance politique à cet incident, qui n'a pas été sans influencer la Bourse, aujourd'hui.

LA TRAITE DES BLANCHES A DETROIT

Détroit, Mich., 21. — Le district judiciaire des Etats-Unis dont le chef-lieu est Détroit, a entendu et jugé plus de cas de la traite des blanches, que toute autre cour des autres districts. Depuis le 25 juin, 1910, jusqu'au 10 octobre 1913, soixante causes de traite des blanches ont été plaidées à Détroit et dans chaque cas, les accusés ont été trouvés coupables.

HOMMAGE DU SENAT

LA CHAMBRE HAUTE SUS-
PEND SES SEANCES. PAR
RESPECT A SA MEMOIRE.

Ottawa, 21. — Les chefs du Sénat ont rendu leurs hommages à la mémoire de Lord Strathcona, aujourd'hui. Puis on a présenté une motion d'ajournement par respect pour la mémoire du grand financier canadien.

La Chambre Haute s'est ajournée après une séance d'une heure.

L'honorable M. Lough, leader du gouvernement, avant l'ordre du jour, déclara qu'il lui incombait la triste devoir d'annoncer au Sénat la mort de Lord Strathcona.

"Arrivé au Canada à une époque où vivaient encore des témoins de la fameuse bataille des Plaines d'Abraham, il commença, tout de suite, à se créer une position par lui-même. Il n'a pas craint d'affronter les rigueurs des climats du nord-ouest canadien, et parti du haut il s'est élevé à la plus haute position dans la compagnie de la Baie d'Hudson".

"La présence de Lord Strathcona à Londres, était d'un grand avantage pour le Canada. Son hospitalité, sa bienveillance, et son dévouement ont fait de lui l'un des plus grands philanthropes de nos jours".

M. Longhead, propose ensuite, que par respect, le Sénat s'ajourne.

Sir George Ross a secondé la motion, et déclara que le plus grand honneur du Canada venait de mourir.

"Dans de pareils cas, dit-il, nous avons coutume de dire que nous sommes dans l'ombre de telle grande carrière. Aujourd'hui, nous ne nous tenons pas dans l'ombre, mais dans la grande lumière de la carrière la plus grande que le Canada ait encore vue".

Sir George, déclara qu'il avait rencontré Lord Strathcona pour la première fois, en 1873, alors que tous deux étaient membres de la Chambre des Communes.

LA SESSION PROVINCIALE

M. Tessier propose une motion à
l'effet d'exprimer le vœu
d'abolir l'appel au Conseil
Privé

ON S'AMUSE AUX DEPENS
DE M. COUSINEAU

M. Perron propose finalement l'ajournement du débat sur
cette question qu'il croit
prématurée

(De notre correspondant parlementaire)

Québec, 21. — Il y a eu un débat, cet après-midi, sur une motion présentée par M. Tessier, député de Rimouski, à l'effet qu'en vue de certains jugements rendus par le Conseil Privé de Sa Majesté, qui tendent à nullifier l'autorité des tribunaux de cette province et de la Cour Suprême du Canada, cette Chambre exprime le vœu que le droit d'appel au Conseil Privé soit aboli ou restreint, de manière à mettre fin à un état de choses dont l'opinion publique s'est émue.

A l'appui de cette motion, M. le député de Rimouski fait quelques remarques. Il dit que l'affaire Cotton peut être une occasion de présenter cette motion, mais n'en est pas la raison. Il y a actuellement dans la province de Québec et le Canada un sentiment très fort en faveur de l'abolition ou du moins de la restriction de sa juridiction. M. Tessier ajoute que nous avons en cette province tout ce qu'il faut pour donner justice, et qu'il y a un précédent parfaitement établi en ce sens, dans une colonie britannique, celui de l'Australie.

M. Francœur appuie le principe de la motion et exprime le regret qu'elle n'aille pas plus loin. Il relate certains incidents d'un voyage à Londres qui démontrent l'opinion que l'on y entretient à l'égard de ce qu'on appelle les "colonels". Ce tribunal du Conseil Privé n'est pas en mesure de rendre justice, particulièrement en matière de droits civils et religieux, et se prononce plutôt en faveur de l'abolition de la Cour Suprême.

M. Lavigne prétend que nous avons suffisamment de tribunaux dans la province et que le Conseil Privé n'est qu'un compteur en matière de Droits français. Nos juges valent ceux de là-bas. Puis M. le député de Montmagny termine ses remarques en proposant un amendement à l'effet qu'il serait désirable d'abolir ou restreindre le droit d'appel à la Cour Suprême de manière purement civile.

M. Galipeault exprime l'opinion que le Conseil Privé est le tribunal qu'au point de vue de cette province offre le moins de garantie. Il y a longtemps qu'il a perdu foi en ce tribunal. La Cour Suprême n'est pas un tribunal idéal, mais il y a encore foi plus qu'en celui du Conseil Privé. Nos tribunaux sont généralement composés d'hommes éminents dignes des fonctions qu'ils remplissent et où il est démontré souvent que des hommes politiques font d'excellents juges et que parfois le procureur le plus renseigné fait un piètre juge.

M. Cousineau est en faveur du maintien de l'appel au Conseil Privé. Il prétend que les juges de la base sont d'une meilleure formation que ceux d'ici, et que bon nombre nous viennent des cowboys de l'ouest. Il désire l'allure démocratique dans nos cours de justice ; il rit en passant du vulgaire recorder se faire appeler "Sa Seigneurie" et du snobisme de certains petits avocats nommés juges depuis peu qui vont se pavanner à Ottawa, l'épée à la hanche. M. le député de Jacques-Cartier propose un sous-amendement que la chambre passe à l'ordre du jour.

M. Perron remarque qu'il semble y avoir conflit sur cette question soulevée entre les professeurs d'université et les avocats praticiens. Le député de Verchères ridiculise quelque peu l'histoire de considérer le Conseil Privé comme une arche sainte. Il a beaucoup de respect pour les juges du Conseil Privé et de la Cour Suprême, mais il est convaincu que les juges de notre province valent ceux des tribunaux en dehors de la province. L'article 68 du Code de Procédure Civile qui permet l'appel au Conseil Privé est inutilement dépendant. Le barreau de Toronto a même mis en doute la compétence du Conseil Privé en matière de droit au point de vue canadien. Il y a plainte depuis longtemps, mais il croit que la question n'est pas encore mûre, et c'est pour cela qu'il propose l'ajournement du débat.

Et sur cette motion, M. Lavigne demande le vote et la Chambre se divise sans respect pour les lignes de parti par un vote de 53 à 15.

L'assemblée législative s'est occupée ce soir, des résolutions relatives aux droits sur les successions et du bill qui en découle. Il y a eu un vote sur la question de concours dans la résolution. M. Tessier a proposé un amendement à l'effet d'exempter de l'impôt toutes les successions en ligne di-

recte quand bien même elles excéderaient quinze mille piastres. Cet amendement a été rejeté par un vote de 38 à 15.

Quand est venu le moment de la troisième lecture du bill, M. Bernier a soulevé un débat sur cette même question au point de vue des partis politiques. M. Lévesque, député de Laval, M. Bérubé, député de Témiscouata, l'hon. M. Taschereau et M. Jean Prévost ont pris part à ce débat puis M. Cousineau a proposé un amendement à la troisième lecture demandant le renvoi à six mois. M. Bernier, tout en s'étonnant de ce que le ministre ne donne pas d'autres explications sur ce bill, alors que pour tant toutes les résolutions, une par une avaient été longuement discutées en comité général, témoigne de son admiration au premier ministre mais M. Bérubé propose l'ajournement du débat, et la chambre s'ajourne à demain.

AU CONSEIL LEGISLATIF

Québec, 21. — Le Conseil Législatif a siégé cet après-midi. Le bill relatif aux véhicules moteurs a subi une modification importante avant d'être adopté définitivement par le Conseil. Après que ce bill eut été expliqué par l'hon. M. Pérodeau, l'hon. M. Simard a proposé d'insérer, comme article 1417 C l'amendement suivant :

"On ne pourra employer aucune cloche, aucune corne ou autre instrument de signal excepté pour avertir lorsqu'il y a danger, et l'on ne pourra s'en servir de manière à faire un bruit strident ou irraisonnable excepté dans le cas des voitures des pompiers et de la police et des ambulances".

L'amendement a passé unanimement. Le Conseil Législatif a passé en troisième lecture le bill Taschereau relatif aux taxes de péage pour le flottage du bois dans les rivières et les cours d'eau de la province. Il a aussi adopté en troisième lecture les bills privés suivants :

Chemin de fer Québec et Ile d'Orléans ; Succession William et Anne Kelly ; Commission des Ecoles Protestantes de Montréal ; Ville de la Tuque ; Ville de Shawinigan Falls ; Ville de Roxboro ; Site de Québec ; Alonzo W. McClelland ; L. B. de la Bruère ; John Carson.

EN COUR SUPREME

UN PERE RECLAME SON EN-
FANT.

Ottawa, 21. — A la Cour Suprême, aujourd'hui, dans la cause de Kenna vs Breckon, M. Monahan a demandé la permission spéciale d'appeler du jugement de la division d'Appel de la Cour Suprême d'Ontario, qui refusa un bref d'habeas corpus, donnant à l'appelant la surveillance de son petit garçon. La mère a plusieurs fois quitté le foyer conjugal et menait une vie débauchée.

L'enfant fut placé par la mère chez Breckon, qui l'adopta. Le père réclama son enfant, mais on lui refusa ce privilège, alléguant qu'il avait renoncé à ses droits parentaux. L'avocat prétend que le père est bien qualifié pour avoir la surveillance de son enfant.

UNE COMPAGNIE PROSPERE

Près de un million de profits

Toronto, 21. — Les directeurs de la Canada Permanent Mortgage Corporation, dans leur rapport publié aujourd'hui, déclarent que les profits de la compagnie nets se chiffrent à \$884,627. Si l'on y ajoute les \$96,023, placés au crédit des "profits et pertes" au début de l'année, on a un total de \$980,650 de profits. Sur cette somme on a payé en dividendes \$600,000 ; et placé à la réserve \$250,000, et la balance de \$130,650 a été mise au crédit des "profits et pertes".

TAYLOR SERA EXAMINE DE NOUVEAU

Le meurtrier de Dawson serait
fou.

Brantford, Ont., 21. — James Taylor, condamné à être pendu, vendredi prochain, subira un nouvel examen médical. Le ministre de la justice a ordonné ce nouvel examen à la suite des demandes des médecins de Brantford et d'une requête signée par quatre cents personnes. Il est donc probable que l'exécution sera retardée, sinon suspendue.

LE RADIUM SAUVEUR

Il guérirait plusieurs malades.

Washington, 21. — T. R. Henahan, commissaire des mines du Colorado, a récemment protesté contre l'interdiction des prospecteurs sur les terrains contenant du radium. Il fait que ce précieux métal soit découvert en plus grande quantité ; il guérit le cancer et les expériences des médecins prouvent qu'il guérit bien d'autres maladies.

ILS AURONT A REPONDRE DE SA MORT

Sydney, N.E., 21. — On a opéré deux arrestations, aujourd'hui, à New Waterford, au sujet de la mort de Jack McDonald, trouvé mort, après être disparu depuis plusieurs semaines. Les prévenus sont Angus et William McKenzie, qui ont passé, avec McDonald la nuit après laquelle celui-ci est disparu.

Lorsqu'on a retrouvé McDonald, il portait un chandail, que deux hommes ont juré être la propriété de l'un des McKenzies.

CETTE AFFAIRE DE PECULAT

La Chambre s'est occupée pen-
dant quelques minutes des
accusations portées par
le "Daily Mail"

UNE DECLARATION
DE SIR LOMER

Le premier ministre déclare qu'il
veut prendre connaissance
des accusations et les
peser avant d'agir

(De notre correspondant particulier)

Québec, 21. — Le "Chronicle" de Québec, qui se fait l'écho des créations du "Daily Mail" de Montréal sans cependant donner des noms, au sujet de certaines accusations portées contre deux conseillers législatifs et un député, a fait le sujet d'un court incident à la Législature, cet après-midi, lors l'ouverture de la séance. M. Mousseau, député de Soulanges, a dit :

"Avant de passer à l'ordre du jour, je tiens à attirer l'attention de la Chambre sur un article d'un journal du matin de Montréal qui aurait porté atteinte contre moi et deux conseillers législatifs de graves accusations. Je demande à la Chambre de suspendre son jugement jusqu'à ce que, après avoir pris connaissance de l'article en question, je puisse donner les explications voulues".

Sir Lomer Gouin ajoute qu'il n'a rien à dire pour le présent. Il attend le numéro du journal en question dans lequel seraient portées les accusations d'une façon précise. "Demain, ajoute Sir Lomer, nous serons en mesure de dire ce que nous entendons faire à ce sujet".

M. Tellier fait remarquer que la Chambre pourra prendre connaissance de l'article du "Daily Mail", cet après-midi même, probablement. Et Sir Lomer d'ajouter que si le journal arrivait au cours de l'après-midi, il lui faudrait prendre connaissance de l'article, l'étudier et y réfléchir. "Je vois et je suis, dit-il, qu'il y a dans cet article ; mais je veux en connaître tous les détails, l'origine et les trefonds".

L'incident pour aujourd'hui est clos quant à ce qui s'est passé à ce sujet à l'Assemblée législative.

Au cours de la séance de cet après-midi, au Conseil Législatif, l'hon. M. Bérubé et l'hon. M. Bergevin, mentionnés dans les accusations de peculats formulées par un journal de Montréal, ont demandé à leur collègue de suspendre leur jugement sur cette affaire en attendant d'avoir lu les accusations en question. Tous deux ont promis de donner des explications à la séance de demain.

L'EVASION DE KRAFCHENKO

Son avocat complice pour le faire
fuir.

Winnipeg, 21. — Le constable Reid, l'un des gardiens de Krafchenko a fait une confession complète, aujourd'hui, et a impliqué dans le complot formé pour son évasion, Percy Hazel et John Westlake.

Buxton a déjà fait une confession semblable, et accusé Hazel et Reid lui-même. Reid a demandé lui-même à être questionné et a fait son aveu de plein gré.

Flower, l'autre gardien de Krafchenko a expliqué sa conduite, et est exempt de toute complicité.

Le témoignage rendu, aujourd'hui, par Reid, est un démenti à sa première déposition. Lorsqu'on l'eût assuré que son aveu ne serait pas interprété contre lui, Reid a tout avoué. Il a donné la clé, à l'infini, de la corde, le revolver et le chasais ont été ébranlés pendant le sommeil de Ryan, le gardien de jour.

Le constable ajoute que les préparatifs pour l'évasion ont été faits dans le bureau même de Percy Hazel, avocat de Krafchenko.

Le témoin déclare ne pas savoir quel motif l'a engagé à aider Krafchenko.

Buxton a remis le revolver à Reid, dans le bureau de Hazel.

LE TRANSPORT SUR L'ATLANTIQUE

La guerre des taux surgira-t-elle ?

Paris, 21. — Les représentants des différentes compagnies transatlantiques ont à discuter les taux de transport des passagers, du fret, et des logements. Pendant huit heures, la conférence a discuté la question de savoir si l'on accorderait à la compagnie Hambourg-Amérique un pourcentage additionnel. Ce pourcentage n'a pas été accordé.

On demanda alors à M. Hen Heineken, directeur de la North German Lloyd, si cela signifiait une guerre des taux. "C'est difficile à dire, répondit-il, avec un haussement d'épaules".

Les autres compagnies se donnent la main, et si la guerre des taux survient, ce sera de la part de la compagnie Hambourg-Amérique.

La Conférence a décidé de rendre publique la déclaration suivante : "Les propositions de la compagnie Hambourg-Amérique ont été entièrement discutées par la Conférence du transport sur l'Atlantique Nord, mais on n'a pas trouvé possible une entente basée sur les vues de cette compagnie. C'est pourquoi, le 31 janvier, toutes les ententes entre les compagnies seront expirées".

Les autres compagnies se sont entendues sur le sujet des statistiques et le taux chargé dépendra des circonstances.

SIR JAMES DANS LE MEME ETAT

La lutte contre la maladie con-
tinue.

Toronto, 21. — L'état de Sir James Whitney n'a pas changé. De temps en temps il tombe dans le coma et ne semble pas réaliser qu'il est à Toronto. On ne s'attend à aucun changement. Le bulletin suivant a été publié à dix heures, ce soir : "Sir James a été agité toute l'après-midi, mais il repose en ce moment. Son état est assez rassurant".

LE CABINET ANGLAIS

ON S'ATTEND A DE NOM-
BREUSES DEMISSIONS EN
RAISON DE LA DIVISION
QUI Y REGNE.

Londres, 21. — Les derniers rapports officiels semblent indiquer que le cabinet est pour ainsi dire divisé en factions, au sujet du prochain vote du budget de la marine.

M. Winston Churchill, le premier lord de l'Amirauté, lutte pour obtenir la construction de quatre nouveaux navires de guerre et a pour adversaire M. Lloyd George, chancelier de l'Echiquier.

Le "Morning Post" disait hier que, non seulement le cabinet était divisé à ce sujet, mais que les membres du conseil d'Amirauté donneraient leur démission d'un commun accord, à moins que le programme proposé par M. Churchill ne soit suivi en tout point, le conseil d'Amirauté considérant la construction de quatre nouveaux navires de guerre comme un minimum que l'on ne pouvait réduire sans nuire à la sûreté de l'Etat.

Le "Daily Telegraph" dit que les divergences d'opinion amènent au sujet des dépenses à effectuer pour la marine ont produit une crise sérieuse dans le cabinet.

La majorité des ministres pense comme M. Lloyd George et tout au contraire ne partageant nullement les vues de M. Churchill.

Si l'on en croit le journal, MM. Lloyd George et Churchill seraient devenus ennemis irréconciliables et la démission de l'un des deux est possible avant peu.

Le cabinet se réunira jeudi pour discuter la question.

Depuis quelque temps, le parti radical avancé, qui soutient le parti libéral, qui a pour chef M. Lloyd George ne ménage pas ses attaques à l'adresse de M. Churchill.

Ce dernier, dans un discours prononcé il y a quelques jours, a déclaré que le budget que l'on devait établir pour la marine devait être en substance plus important que ceux qui avaient été votés en dernier lieu.

LA CATASTROPHE D'OTTAWA

On fouille les ruines de l'édifice
Howick Hall détruit de fond
en comble par une ex-
plosion

TROIS MORTS ET
SIX BLESSES

Vingt-cinq chevaux ont péri ; les
pertes matérielles dépasseront
\$100,000

Ottawa, 21. — Quarante hommes ont fouillé les ruines de l'édifice Howick Hall, détruit de fond en comble par l'explosion d'une chaudière à vapeur.

L'explosion s'est produite à huit heures et cinq minutes ce soir. Trois personnes ont perdu la vie et six ont été blessées.

Plusieurs chevaux de prix, appartenant à M. G. Pepper, de Toronto, ont aussi péri : six chevaux de courses ont été tués par l'explosion. Un seul cheval de M. Copper valait \$30,000.

M. T. W. Rodden, de Montréal, a aussi perdu cinq chevaux, valant à peu près \$17,000.

Les autres propriétaires de chevaux qui ont subi des pertes sont : Colonel Allison, \$5,000 ; R. Ness, de Howick, Qué., \$10,000 ; D. J. Greig, de Brynsonville, Qué., \$800.

Il y avait dans les étables environ 150 chevaux lors de l'explosion. Ceux qui n'ont pas été tués ont pris la fuite et on a eu grande peine à les rejoindre.

M. C. McLean, de Pointe Claire, Qué., avait huit chevaux dans les étables, aucun n'a péri.

Vingt-cinq chevaux, à peu près, ont péri ; ces chevaux sont évalués à \$65,000.

Le Pavillon Howick a été presque entièrement détruit par l'explosion ; le dommage à la propriété est de \$82,000.

LE PATRIARCHE DE VENISE ET LE TANGO

Cette danse est condamnée très
sévèrement.

Venise, 21. — Le cardinal Aristide Cavallari, successeur du Pape actuel comme Patriarche de Venise, dans une lettre circulaire, a sévèrement condamné le Tango. On croit que cette lettre a été inspirée par le Pape lui-même.

Les termes de la lettre sont sévères. Le Tango est condamné comme la plus immorale des danses et comme la "honte de notre temps".

Le cardinal ordonne aux prêtres de refuser l'absolution à ceux qui, ayant dansé le Tango, ne promettent pas d'y renoncer.

LE "A 7" EST RETROUVE

On le relèvera demain

Plymouth, 21. — Le sous-marin anglais "A-7", sombré dans la baie de Whitesand, vendredi dernier, a été localisé aujourd'hui. Il est, à vingt-trois brasses d'eau, à quatre milles du rivage. Il est un peu à l'est de l'endroit où il s'est plongé.

La découverte du sous-marin est due à la perspicacité d'un homme d'équipage des navires occupés à sa recherche. Le matelot remarqua, à un endroit, qu'une couche d'huile flottait sur l'eau. Un plongeur descendit aussitôt et découvrit le navire. Il était trop tard pour procéder à le retirer ; les travaux commenceront demain.

ACCIDENT AU SUBWAY

La circulation est interrompue
pendant près de 2 heures.

(Service spécial)

New-York, 29. — Le trafic a été simultanément arrêté hier matin, vers 8 heures et demie, dans le subway et sur le chemin de fer élevé.

Des milliers de personnes qui se rendaient à leur travail ont été, de

Chronique des Sports

LES OTTAWA VAINQUEURS DES CANADIENS

LES SENATEURS ONT REUSSE A VAINCRE LE CLUB LOCAL DANS UNE JOUTE CONTESTEE — SCORE FINAL: 4 A 2.

Les Ottawa ont réussi à vaincre le Canadien, hier soir, dans une joute des plus contestées. Le score final fut de 4 à 2. La partie ne fut pas rude, les arbitres appliquèrent sévèrement le nouveau règlement du hockey, et les deux équipes jouèrent jusqu'à la fin. Le Canadien fit plusieurs essais, mais la fortune favorisa ses rivaux. La joute prit fin avec les Ottawa à l'avantage par un score de 4 à 2. Voici quelle était la composition des équipes:

Canadien
Vézina Buts
Dubeau Points
Lavolette Couverts
D. Smith Avants
Lalonde Avants
Berlinguette Avants
Arbitre, R. H. H. Assistant, R. Percival.
Juges des buts, MM. O'Loughlin et Ferguson.
Chronométrateurs, MM. Pilon, Morrison et Ferguson.

Ottawa
Merrill Points
Shore Couverts
Darragh Avants
Broadbent Avants
Broadbent Avants

SOMMAIRE
1ère période
1.—Canadien, D. Smith, 11.00.
Change-ments—Dufort remplace Roman; Graham remplace Dufort; Roman remplace Graham.
Punitions — Roman et Dufort, 8 minutes chacun.
2ème période
2.—Ottawa, Roman, 7.50.
3.—Ottawa, Broadbent, 7.10.
4.—Canadien, Smith, 1.55.
Change-ment — Gardner remplace Lalonde.
Punitions — Darragh et Smith, 1 minute chacun.
3ème période
5.—Ottawa, Darragh, 10.25.
Change-ments — Dufort remplace Darragh; Lalonde remplace Gardner; Gardner remplace Berlinguette; Berlinguette remplace Gardner; Graham remplace Roman; Roman remplace Broadbent; Broadbent remplace Graham; Gardner remplace Lalonde; Berlinguette remplace Smith, etc.
Punition — Lalonde, 1 majeure.

LA LIGUE DE MONTREAL

La course au championnat de la ligue de hockey de Montréal devient de plus en plus intéressante. A l'heure actuelle, le Laval et la Casquette sont en tête avec trois parties gagnées et une de perdue. Les autres clubs suivent de près et il serait difficile de prédire qui arrivera bon premier. Le grand Lucien Riopel, de la Casquette, a engagé trois nouveaux joueurs et il fera l'impossible pour remporter le titre et la coupe. Le Laval lui fera cependant une lutte acharnée, car avec des hommes comme Labrecque, O'Sullivan, Lalonde et autres, les étudiants sont certains de gagner la plupart de leurs parties. Le Cercle Paroissial n'a pas dit son dernier mot. Le Jubilee, l'Emerald et la Galette Canadienne ont un peu en arrière ont encore les chances et pourraient bien compter de causer des surprises.

Les joutes de lundi dernier, comme l'ailleurs toutes celles disputées jusqu'ici par les six clubs ont été fort intéressantes et ont fait les délices des amateurs de hockey. La ligue Montréal est en train de se faire une renommée en lable. Elle a montré qu'elle est digne de l'encouragement des amateurs de sport, car ses parties sont toujours exemptes de brutalité, le public voit des joutes rapides, scientifiques et durement contestées. L'assistance augmente chaque lundi soir, et qui montre que ceux qui patronisent cette ligue sont satisfaits. Le programme pour lundi soir prochain, 26 janvier, promet d'être tout le moins égal aux précédents. A 8 heures, l'Emerald et la Casquette en viendront aux prises. Ils sont suivis de la Galette Canadienne et du Cercle Paroissial, et du Laval et du Jubilee. Les fervents du hockey verront là trois bonnes joutes.

La ligue de hockey de Montréal devient de plus en plus intéressante. A l'heure actuelle, le Laval et la Casquette sont en tête avec trois parties gagnées et une de perdue. Les autres clubs suivent de près et il serait difficile de prédire qui arrivera bon premier. Le grand Lucien Riopel, de la Casquette, a engagé trois nouveaux joueurs et il fera l'impossible pour remporter le titre et la coupe. Le Laval lui fera cependant une lutte acharnée, car avec des hommes comme Labrecque, O'Sullivan, Lalonde et autres, les étudiants sont certains de gagner la plupart de leurs parties. Le Cercle Paroissial n'a pas dit son dernier mot. Le Jubilee, l'Emerald et la Galette Canadienne ont un peu en arrière ont encore les chances et pourraient bien compter de causer des surprises.

RESPECT AUX SIGNATURES

Toronto, 21 — Le gérant du club de hockey Ontario entend forcer McLaughlin des Grand'Mère à respecter les conditions de son contrat avec les professionnels. M. Murphy a télégraphié à M. Quinn pour lui demander de convoquer une assemblée pour décider de l'attitude à prendre contre ces amateurs qui signent avec des pros et refusent ensuite de respecter leurs signatures.

LES RHUMES causent le mal de tête et la grippe. Les Tablettes Laxatives BROMO QUININE font disparaître la cause. Il n'y a qu'un seul W. Grove sur la boîte, 21c.

Dr. L. P. DORVAL Dr. Z. MALO.

Ehrlich Medical Institute Inc.

Spécialistes pour les

MALADIES VENERIENNES

CONSULTATIONS GRATUITES

BUREAU PRINCIPAL: 208 RUE ST-LAURENT

AUTRE BUREAU, 125 RUE DES INSPECTEURS

Dr. W. GUIMET. Dr. P. ADAM.

LES ONTARIO DECLASSÉS

Les équipiers de Jimmy Murphy ont été défaits hier soir, par les Toronto — Score final: 9 à 2.

Toronto, 21. — Les Toronto ont écrasé les Ontario ce soir par un score de 9 à 2 dans une joute très peu intéressante. Allan Davidson fut le joueur le plus brillant de la soirée. Il compta cinq des neuf points enregistrés par son club. McMillen s'aligna ce soir avec les hommes de Jack Marshall. Voici quelle était la composition des équipes:

Toronto
Holmes Buts
Cameron Points
McGiffen Couverts
Davidson Centres
Walker Ailes droites
Ailes gauches
SOMMAIRE

Ontario
Hébert Points
H. McNamara Couverts
Lake Hunt
Lowery Doherty

Première période
1.—Toronto, Davidson, 3.30.
2.—Ontario, H. McNamara, 1.00.
3.—Toronto, Davidson, 8.00.
4.—Toronto, Foyston, 5.00.

Deuxième période
5.—Toronto, Davidson, 8.00.
6.—Toronto, Davidson, 7.00.

Troisième période
7.—Ontario, MacDonald, 2.00.
8.—Toronto, McGiffen, 2.00.
9.—Toronto, McGiffen, 4.00.
10.—Toronto, Davidson, 7.00.
11.—Toronto, Foyston, 3.00.

Remplaçants Toronto: Foyston, C. Wilson, Corbeau et H. Wilson. Ontario: McDonald, Vair, G. McNamara et Marchallion.

TOMMY SMITH EN TETE

Le joueur des Québec a compté 18 points jusqu'à date.

Tommy Smith, de Québec, est maintenant en tête des scores de la N. H. A. Voici le classement à date:

WANDERERS	
Hyland, avant	6
Roberts, avant	12
O. Cleghorn, avant	4
Kendall, avant	1
Atkinson, avant	1
Price, avant	1
Russell, avant	1
Bell, avant	1
ONTARIO	
McDonald, avant	9
Vair, avant	7
Lake, défense	7
Scott, avant	7
H. McNamara, avant	1
OTTAWA	
Merrill, avant	2
Ronan, avant	11
Broadbent, avant	11
Darragh, avant	12
Shore, défense	4
H. Smith, avant	1
TORONTO	
Cameron, défense	2
Davidson, avant	16
McGiffen, avant	8
Wilson, avant	5
Walker, avant	12
Crawford, avant	1
Corbeau, avant	1
Foyston, avant	7
Marshall, avant	1
QUEBEC	
T. Smith, avant	18
Malone, avant	10
Mark, avant	4
Progers, défense	4
Hall, avant	3
Crawford, avant	2
CANADIEN	
Lalonde, avant	9
Dubeau, défense	4
Berlinguette, avant	4
D. Smith, avant	9
Lavolette, défense	3
Gardiner, avant	2
Dallaire, avant	1

La liste est maintenant prête. Plusieurs coureurs locaux ont commencé à s'y entraîner.

MM. Galarneau et Wright assistent présentement au meeting du Parc Delormier de Montréal. Ils ont reçu un excellent accueil dans la métropole. Samedi dernier, 138 propriétaires de coureurs ont payé leurs inscriptions pour les épreuves spéciales. Ceci est une preuve concluante que les différentes épreuves verront plusieurs chevaux au dévissage.

La première course commencera chaque jour à 1.30 heures. La dernière épreuve sera disputée avant la chute du jour.

Le programme de la journée d'ouverture comporte le stake de l'hôtel Bodega qui s'élève à \$1,000, ainsi que la course de 2.10.

M. Jim C. Wright, le secrétaire du Hull Driving a fait tenir une lettre à Son Altesse Royale, le Duc de Connaught l'invitant à ouvrir le meeting, jeudi de la semaine prochaine.

POUR LE 12 FEVRIER

Chicago, 21. — La bataille Packey McFarland-Mike McMillen aura lieu le 12 février prochain en cette ville. Les deux adversaires devront peser 145 livres, à 4 p.m., le jour de la rencontre.

LA LIGUE FEDERALE

Chicago, 21. — Les officiers de la ligue Fédérale de Baseball ont fait savoir aujourd'hui aux magnats du baseball qu'ils réclameront devant les tribunaux tout joueur ayant été induit par les ligues majeures à abandonner la Fédérale. On croit que c'est là le premier coup de canon de la bataille légale qui sera engagée prochainement pour savoir quelle est la ligue réellement possesseur des joueurs compris dans les listes de réserve.

PAR UN SCORE DOUBLE

Les Wanderers ont baissé pavillon hier soir, devant les Québec — Score final 12 à 6.

Québec, 21. — Les Wanderers ont encore subi un désastre en cette ville, ce soir, le club local doublant le score dans une partie qui fut peu intéressante, à part dans sa première période où le jeu fut quelque peu contesté. Hall et Hyland vinrent en collision dans la deuxième période et celui-ci fut blessé. Hall fut expulsé pour la joute et remplacé par Progers. Voici quel était l'alignement des clubs:

Québec
Moran Buts
Hall Points
Mumery Couverts
Smith Centres
Malone Ailes droites
Marks Ailes gauches

Wanderers
Boyes Points
Ross Couverts
S. Cleghorn Centres
Russell Ailes droites
Hyland Ailes gauches

Première période
1.—Québec, Smith, 4.0.
2.—Wanderers, Roberts, 2.0.
3.—Québec, Smith, 9.00.
4.—Wanderers, Roberts, 1.05.
5.—Wanderers, Cleghorn, 1.55.
6.—Québec, Smith, 2.15.
7.—Wanderers, Hyland, 3.0.
8.—Québec, Hall, 3.30.

Deuxième période
9.—Québec, Smith, 8.40.
10.—Québec, Crawford, 1.10.
11.—Québec, Smith, 1.00.
12.—Québec, Smith, 5.30.
13.—Québec, Smith, 2.15.
14.—Wanderers, Bell, 1.4.
15.—Québec, Smith, 1.0.

Troisième période
16.—Québec, Smith, 3.0.
17.—Québec, Crawford, 6.00.
18.—Wanderers, Roberts, 2.40.

SAUVE EST LE MEILLEUR SCORER DE SA LIGUE

Le brillant joueur des Shamrock est la terreur des gardiens de buts de la Ligue de la Cité.

Les Victoria n'ont pas encore subi une seule défaite dans la Ligue de la Cité. Leur défense semble être la meilleure et la plus redoutable de la ligue. Jusqu'ici, les clubs adverses n'ont réussi à prendre le gardien des buts des Vics en défaut que quatre fois. C'est assez dire que cette équipe a de grandes chances de se classer en tête de la ligue du président Le-cours.

Voici le programme, qui sera fourni aux habitués de l'Arena, lundi prochain, le 26 janvier:

1. 9 à 10.—Shamrock vs Garnet.
10 à 11.—Shamrock vs Victoria.

On consultera sans doute avec intérêt la position des clubs, que voici:

Club	G.	P.	N.	P.	C.
Victoria	0	1	13	10	1
Hochelaga	2	2	0	11	11
Shamrock	2	2	0	9	16
Garnet	1	3	0	8	19
Champêtre	1	3	0	7	11
M. A. A. A.	1	3	0	7	11

FLEMING ET JOSEPH

Ces deux célèbres pugilistes seront mis en présence demain soir, au club Athlétique Canadien et leur rencontre sera de dix rondes — Quatre autres matchs de six assauts chacun.

La rentrée dans l'arène du Club d'un pugiliste de la valeur de Frankie Fleming n'est pas, comme bien l'on pense, sans créer une vive émotion et exciter un intérêt intense parmi nos sportsmen. Fleming est assurément le pugiliste qui a soulevé le plus vif enthousiasme depuis les débuts de la saison de boxe en notre ville; scientifique, d'une rare puissance musculaire, d'une sûreté de touche aussi remarquable que son coup d'oeil, il est de plus scrupuleux observateur des règles de son art et a un jeu des plus francs. Sans aucun doute, ce sera un vrai régal de le voir aux prises avec un adversaire réellement digne de lui, Kid Joseph.

Cette rencontre comprendra dix assauts.

Il y aura de plus demain soir quatre autres matchs entre boxeurs qui, eux aussi, possèdent une haute valeur. Voici le programme:

140 livres.—McKenzie vs Bayles.
130 livres.—Rivet vs Framer.
135 livres.—Dodge vs Pisoni.
160 livres.—Fréchette vs Lenserts.
125 livres.—Frankie Fleming vs Kid Joseph.

Buchanan's

BLACK & WHITE

Scotch



Absolutely Unapproachable

En réputation et en qualité; scrupuleusement gardé.

D. O. ROBILIN, Agent, TORONTO

AUX COURSES DE CHARLESTON

Un favori s'est adjugé l'épreuve d'ouverture d'hiver après-midi.

Charleston, C. du S., 21 — Le favori Zindel s'est adjugé la première course d'aujourd'hui. Voici les résultats des épreuves:

1ère course, \$300, 3 1/2 furlongs — 1. Zindel, 110, Obert, 4 A 5, 2 A 5; 2. Norma L., 115, Callahan, 7 A 2, 9 A 10 et 2 A 5; 3. Finalee, 110, Buxton, 8 A 1, 3 A 1 et 6 A 5. Temps, .65. Unalera, Stilday, Royal Sophia B., ont aussi couru.

2ème course, \$300, 6 furlongs — 1. The Busybody, 195, Alley, 2 A 1, 10 A 1 et 1 A 2; 2. Dr Dougherty, 107, Murphy, 12 A 1, 5 A 1 et 5 A 2; 3. Qued, 110, Henry, 15 A 1, 6 A 1 et 3 A 1. Temps, 1.17. Marty Lou, Sonny Boy, Tomboy, Our Nugget, Prospect, Lady Rankin, Tom Holland, Nimbus, Tom King et Elfall ont aussi couru.

3ème course, \$300, 6 furlongs — 1. The Turk, 104, McTaggart, 5 A 2, 8 A 5 et 4 A 5; Lost Fortune, 97, Neander, 4 A 1, 9 A 5 et 4 A 5; 3. Amoret, 116, Buxton, 4 A 1, 7 A 5 et 3 A 5. Temps, 1.16 1/5. Oakland, Incision, Corcoran, Premier, Chas. Cannell, Willis et Gagnant ont aussi couru.

4ème course, handicap, \$300, 1 mille 70 verges — 1. Golden Treasure, 107, Corey, 4 A 1, 3 A 2 et 3 A 5; 2. Lihurook, 100, McChay, 6 A 1, 11 A 5 et 11 A 10; 3. Ford May, 98, McTaggart, 9 A 2, 3 A 2 et 7 A 10. Temps, 1.49. Hedge Rose, Ralph Lloyd, Effendi et Dynamite ont aussi couru.

5ème course, \$300, 1 mille 70 verges — 1. Sillic, 112, Obert, 7 A 1, 5 A 2; 2. Plain Ann, 110, Buxton, 10 A 1, 7 A 2 et 7 A 5; 3. Fairy Godmother, 105, Frash, 11 A 5, 9 A 10 et 9 A 20. Temps, 1.47 1/5. Chas. F. Grainger, Woodcraft, L. M. Eckert, Monkey, Jim Caffrey et Yankee Pooh ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits dans les courses de jeudi après-midi:

1ère course, \$300, 5 1/2 furlongs: Protogoras 109, Fances 108, The Cook 112, Bobby Cook 114, Lady Etna 107, Elsie Herndon 112, Moisan 112, Fawn 112, Hans Creek 111, Jennie Wells 112, Cherry Seed 114, Surpass 111, Clem Beachy 114, Coming Coon 117, La Aurora 109.

2ème course, 6 furlongs: Camel 125, Rye Straw 120, Spellbound 112, Doctor Kendall 108, Melrose 161, Dicks Pet 101, Barium 112, Chas. Cannell 108, Belle Terre 106, Laura 101, Jezail 102, Flask 101, Golivoo 122.

3ème course, 5 1/2 furlongs: Volthorpe 117, York Lad 112, Ethelburg 114, Cracker 114, Joe Stein 114, Votes 109, Auto Maid 107, Satty 111, Irishtown 107, Jacob Bunn 114, Black Chief 109, Sylvester 107, Flying Bootstaps 112, Gaty Pallen 117, Juquan 111.

4ème course, Clemson handicap, 6 furlongs: Caugh Hill 115, John P. Nixon 98, Deposit 103, Wilhite 116, Coy 107, Counterpart 109, Prince Herms 110, Monocacy 112, Brave Cunard 104, Sherwood 113.

5ème course, 1 mille: Sherlock Holmes 109, Frog 103, Curieux 102, Dick's Pet 85, Kinder Lou 96, Mattie L. 92, Tom Hancock 85, Sweet Times 108, Stentor 104, Toy 102, Dr Dougherty 109, Helen M. 88.

6ème course, 1 mille 20 verges: Cockspur 100, Whitewood 103, Charlier 105, Strimmgage 98, Feather Duster 108, Earl of Savoy 110, Frank Hudson 105, Mollie S. 103, Early Light 98.

Paris, 21. — M. Venizelos, ministre de Grèce, est parti pour Londres. Le représentant de M. Domergue, président du conseil, le ministre de Grèce, les membres de la légation et d'autres personnalités de la colonie grecque sont allés le saluer à la gare. Il aura demain une entrevue avec sir Edward Grey.

WSSO

BEC A GAZ INTENSIF AVEC MANCHON SOIE

donne la lumière la plus brillante et la plus économique

ABONNEMENT. — Le service d'abonnement comprend l'entretien et une visite mensuelle des appareils.

PRIX 15c par mois par bec, payable au mois.

L'ECONOMIE de gaz réalisée est suffisante pour compenser du prix de location des becs.

Commandes prises par téléphone UPTOWN: 7229

THE SOLEX COMPANY Limited
Successeurs de The Lyon Gas Saving Ltd.
52A, 52B, 52C, 52D DU PARC MONTREAL

Gold Lion

Buvez Les Bière et Porter

559 RUE ST-PAUL TEL. MAIN 8435

Les SIX Plaies du XXe Siècle et les SIX Préparations Scientifiques qui les guérissent

L'ALCOOLISME: les "TABLETTES ANTI-ALCOOLQUES LUCHNER" \$5.00
La TUBERCULOSE: les "GOUTTES ANTI-TUBERCULEUSES" du Dr KROE \$2.50
Le RHUMATISME: les "GOUTTES ANTI-RHUMATISMALES" du Dr KROE \$3.00
Les MALADIES DE LA FEMME: le "TONIQUE des organes féminins" WAR- \$1.00
NER.
Les MALADIES VENERIENNES: la "PRESCRIPTION 909" du Dr WENCESLAS \$5.00
contre la SYPHILIS: les "TABLETTES ANTI-GONORRHEIQUES DU \$2.00
Dr KLEBER."
En vente dans toutes les pharmacies d'EUROPE et d'AMERIQUE.
Dépositaires pour le Canada: LYMAN'S LIMITED, Montreal.
Pour consultations gratuites s'adresser au SURINTENDANT MEDICAL.

MUNICH CHEMICAL IMPORT CO., 1002 RUE MONT-ROYAL EST, MONTREAL

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL FRANCAIS
CETTE SEMAINE
Madame FLIRT
242-6-A

Théâtre Canadien-Français
Séance du 19 Janvier

"Victime de la Calomnie"
Drame en 5 actes d'Emery. 242-6-A

Théâtre des Nouveautés
SEMAINE DU 19 JANVIER 1914

"Le Jockey Malgré Lui"
Opérette en trois actes

AREN'A HOCKEY
Samedi, 24 Janv.

CANADIEN vs WANDERER

Admission (entrée de l'Ave. Wood): 50c; entrée principale, sièges d'Amphithéâtre, \$1.00; sièges de Promenade \$1.25. Sièges de loges, \$2.00. Billets à vendre à l'Arena.

A LA PISTE DE JUAREZ

Juarez, Mex., 21. — Voici la liste des inscrits dans les courses de jeudi après-midi:

1ère course, 3 1/2 furlongs: Barbarita 107, Commauretta 107, Himyar Lass 112, Category 112, Smuggler 112, Lady Benzol 112, Vale 112, Asa Herndon 112, Ormead 115, Waholito 115.

2ème course, 1 mille: Black Eyed Susan 105, George Karne 107, Mawr Lad 107, Sharper Knight 107, Ethelida 110, Weyanoke 110, Shorty Northcut 112, Jim Caffrey 112, Dahlgreen 112, Gelico 112, Miami 112, Marshal Lightman 112, Topland 112, Wickat 112, Great Jubilee 115.

3ème course, 5 1/2 furlongs: Auntie Cur 100, Bob F. 102, Ida Cook 105, Felina 105, Droll 105, Santeanca 106, Claribel 105, La Estrella 105, Montreal 105, Real Worth 107, Dick Dodie 109, Birka 108, Barbara Lane 108, Muy Buena 110, Coas 113.

4ème course, 5 1/2 furlongs: Birdman 94, Barvac 100, Gordon Russell 103, Quid Nune 105, Closer 105, Zim 105, Royal Dolly 107.

5ème course, 6 furlongs: Lady Melride 100, Jewel of Asia

LES GRANDES FETES FRANCO-CANADIENNES

Persépolis à Montréal n'ignore que l'Union Nationale française est une société de bienfaisance et que les grandes fêtes Franco-Canadiennes sont destinées à grossir sa caisse de secours. Pour cela rien ne sera ménagé, et le "Tour de Montréal" pourra faire œuvre de charité tout en amusant, car les attractions seront nombreuses et variées; rien ne sera oublié, pas même le buffet, dont la Maison Kerkula est particulièrement chargée.

En outre, de tous les beaux produits de France, la Normandie fournira le cidre, l'Anvers une délicieuse châteline et la Bretagne ses chateaux que rien ne saurait égaler. L'Allégorie Russe, l'une des principales attractions de ces fêtes, sera la joie de tous par sa beauté, son originalité et surtout par les innombrables objets qui seront tirés pour un prix très minime.

Quel charmant coup d'oeil auront ceux de tous ces costumes de nos vieilles provinces Françaises, qui seront à leur tour des attractions qui seront offertes aux visiteurs et nous parlerons des différents comptoirs qui seront installés pendant ces quatre jours de fêtes.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	N.	P.	C.
Ottawa	6	2	37	19	12
Toronto	6	2	51	23	12
Canadien	5	3	31	26	12
Québec	2	4	38	36	12
Wanderer	1	6	34	55	12
Ontario	1	7	23	55	12

Prochaines parties, samedi, 24 janvier — Toronto vs Ottawa; Canadien vs Wanderer; Québec vs Ontario.

CHEZ LES OUVRIERS

Le club ouvrier des repasseurs de chemises de Montréal, a tenu son assemblée régulière, lundi soir, à la salle des Arts, 301, rue St-Jacques, sous la présidence de M. Jos. Dubois, son dévoué et sympathique président. Quinze nouveaux adhérents ont été initiés, et un bon nombre d'applications nouvelles ont été reçues, et les nouveaux membres seront initiés à la prochaine assemblée, le 2 février prochain.

L'assemblée s'est occupée, en premier lieu, de l'organisation de la soirée de "chœur et bal", que le club va donner, le 7 février prochain, à la salle Cathédrale, coin Montcalm et Sainte-Catherine. Les comités ont été nommés pour organiser cette fête, qui promet déjà de remporter un brillant succès.

On publiera, dans quelques jours la liste des donateurs de prix pour la partie de cartes.

L'assemblée était des plus enthousiastes, et tous les membres se sont rendus en se donnant joyeusement rendez-vous à la prochaine assemblée, le 2 février prochain.

Lord Strathcona, qui vient de mourir à Londres, avait une grande estime pour le travail ouvrier de Montréal, dont il se proclamait l'ami. Chaque année, à l'occasion de la fête du travail, il n'oubliait jamais d'adresser gracieusement son chèque de \$100, au Conseil des Métiers et du Travail. Il a accompli d'autres actes de bienfaisance, qui, pour n'être jamais été connus que de ceux à qui ils ont profité, n'en ont pas moins leur mérite aux yeux de la classe ouvrière.

De leur côté les ouvriers de Montréal se sont toujours montrés sensibles aux délicates attentions de Lord Strathcona pour eux. Tout dernièrement, à l'occasion de la mort de Lady Strathcona, le Conseil des Métiers et du Travail, de Montréal, a adopté, à l'unanimité, une résolution de respectueuses condoléances à l'adresse du vénérable Lord.

La mort de Lord Strathcona sera regrettée dans les rangs ouvriers, et sa mémoire y restera universellement respectée.

Le 24ème congrès des Mineurs Unis d'Amérique s'est ouvert hier matin, à Indianapolis. Ce congrès se tient à tous les deux ans. Le programme pour aujourd'hui consiste en la formation d'un comité organisateur qui sera choisi par le président John P. White. L'union centrale d'Indiannapolis aura charge des sessions. Le maire Bell a souhaité la bienvenue aux mineurs et plusieurs citoyens éminents ont adressé la parole.

Les ouvriers charpentiers se plaignent des salaires payés par les entrepreneurs dans la construction de l'école protestante de la rue Boyer. Les hommes reçoivent de 25 à 35 sous de l'heure alors qu'ils devraient en avoir 42-45.

Le cas a été soumis au Conseil des Métiers et du Travail qui s'occupera de la question.

M. Z. di Muro, secrétaire de l'Union des barbières de Montréal, et trésorier de l'Association des barbiers de la province de Québec, a quitté Montréal, mardi, pour la vieille capitale, où il surveille le bill, actuellement devant la législature, ordonnant l'abolition de la dite association.

LES FILLES PALES, ANÉMIQUES

Recouvrent la santé grâce aux Pilules Roses de Dr Williams pour les Personnes Pâles.

Il ne doit pas y avoir d'un peu près dans le traitement des filles pâles et anémiques. Si votre fille est languissante, a un teint pâle et terne, a de la difficulté à respirer, principalement en montant les escaliers, si elle a la palpitation du cœur, peu d'appétit ou une tendance à s'évanouir, elle a l'anémie — ce qui signifie pauvreté du sang. Tout retard de traitement peut la laisser faible et malade pendant le reste de sa vie — cela peut même dégénérer en tuberculose, la plus désespérée de toutes les maladies. Lorsque le sang est pauvre et aqueux, il n'y a qu'un remède certain: les Pilules Roses de Dr Williams, jointes à l'emploi d'aliments nourrissants et à un léger exercice extérieur. Les Pilules Roses de Dr Williams font réellement un sang nouveau qui, en circulant à travers les veines, stimule les nerfs, augmente l'appétit, donne de l'éclat aux yeux, un air de santé aux joues, et l'activité et la santé aux filles décolorées et faibles. Le cas de Mlle J. H. Lassalle, de Sorel, Qué., caractéristique bien des guérisons opérées par les Pilules Roses de Dr Williams. Elle dit: "J'étais faible et abattue. Mon visage était pâle et tout couvert de boutons. Mes lèvres étaient pâles. J'avais des douleurs dans tout les membres, lesquels étaient parfois enflés. Je n'étais pas souvenue avoir mal à la tête, et les travaux de la maison étaient une corvée pour moi, tant qu'il me manquait l'effort, me fatiguait et me mettait hors d'haleine. Je n'avais pas d'appétit, et bien que je fusse constamment sous les soins du médecin, mon cas semblait empirer tout le temps. Un jour ma mère me dit qu'elle pensait que je devrais essayer les Pilules Roses de Dr Williams, ce que je résolus de faire. Le constatant bientôt que j'étais tombée sur le bon remède, et après en avoir pris neuf boîtes, je jouis encore aujourd'hui de la meilleure des santé et je n'ai pas senti le moindre malaise depuis."

Vous pouvez obtenir les Pilules Roses de Dr Williams chez tout marchand de remèdes ou par la poste à raison de 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50 de The Dr Williams' Medicine Company, Brockville, Ont.

Paris, 21. — Le bureau du comité exécutif du parti radical et radical-socialiste s'est entretenu avec M. Renoult, ministre de l'Intérieur, et l'a assuré de la confiance qu'il lui témoignait et de sa solidarité.

FAITS DIVERS

Cambrioleurs dans une pharmacie.

Entre 2 et 4 heures la nuit dernière, des voleurs, après avoir brisé la porte de la pharmacie Lorange, coin St-Denis et avenue Laurier ont pénétré à l'intérieur et ont fait main basse sur tout ce qui pouvait se trouver à leur portée: appareils photographiques, vins français, toniques, etc., une valeur de \$300 environ.

Comme le coffre-fort était ouvert et qu'il n'y avait pas d'argent, ils n'ont fait que fouiller dans les papiers sans valeur pour eux.

Ce vol est l'un des plus audacieux, car la porte qu'ils ont brisée se trouve en la rue St-Denis, juste en face de la station des pompes.

Les voleurs devaient être en voiture pour transporter tous les objets volés.

Les détectives s'occupent du vol et croient qu'ils ont affaire à une bande bien organisée.

Statistiques de la semaine.

Durant la semaine qui vient de s'écouler le nombre de décès s'est élevé à Montréal à 212, dont 100 d'enfants au-dessous de cinq ans. Les naissances ont été de 395. Les cas de maladies contagieuses dont 133 ont été enregistrés s'élèvent de la façon suivante: diphtérie, 31; scarlatine, 47; typhoïde, 1; Roséole, 2; Picote volante, 13; Tuberculose, 29; Grippe, 2; Variole, 9; Brucelle, 5; Rougeole, 4.

Au pénitencier pour quatre ans.

Quatre jeunes apaches, Victor Milot, Charles Therrien, René et Darig Rollin, trouvés coupables de quatre vols avec effraction et de recel, ont été condamnés à quatre ans de pénitencier chacun.

Le vol du "Herald": Byrnes plaid coupable.

R. Byrnes, arrêté pour le vol à main armée du "Herald", le 16 décembre dernier, a comparu hier matin devant le juge Lanctôt et à la grande surprise de tous, il a plaidé coupable à l'accusation faite contre lui.

Le casier du "Herald" a déclaré que le 16 décembre vers 5 heures, il allait porter des enveloppes contenant la paie des employés, une valeur de \$523, quand en passant dans un corridor obscur, il entendit le jeune homme qui lui ordonna de lever les mains.

"Croyant qu'il voulait rire, dit le caissier, je lui demandai s'il voulait plaisanter, mais l'autre saisissant un revolver et me le pointa sur la poitrine, en m'intimant l'ordre de lever les mains, qu'il me tirerait. Je levai les deux mains, et l'accusé prit alors mon revolver et mon argent et se sauva. Je criai de toutes mes forces de l'arrêter et un jeune homme ayant voulu opérer son arrestation, le voleur tira sur lui et le blessa à la jambe.

L'enquête a été remise au 27 courant.

Rosa Lapointe, sa compagne a été renvoyée, après avoir déclaré qu'elle n'avait pas eu connaissance du vol.

Cette affaire de la rue Notre-Dame.

On s'occupe de la cause de Nicola Gardoma, accusé de vol à main armée avec deux autres compagnons, sur la personne d'un nommé Carmelo Guinza.

Ce dernier, qui est l'un des charretiers de la National Breweries Ltd., revenait de percevoir un montant de \$400, quand les trois individus, après l'avoir menacé de leurs revolvers, le ligotèrent et s'emparèrent de l'argent qu'il avait sur lui.

Devant le magistrat de police.

Plusieurs causes sont venues hier matin devant le magistrat Lanctôt. Joseph Guertin et Emile Lécuyer, deux jeunes gens qui avaient été arrêtés pour tentative de vol à l'épicerie St-Antoine, ont plaidé coupables et recevront leur sentence vendredi prochain.

Joseph Germain, accusé de s'être approprié une somme de \$35, comparaitra vendredi. Il plaide non coupable.

Les jeunes Boucher et Dubé, accusés du vol de bijoux importants dont nous parlons dans notre édition d'hier, ont plaidé coupables et recevront leur sentence vendredi en même temps que Loiseau trouvé coupable de vol.

Plusieurs autres causes de peu d'importance sont venues devant le magistrat.

Il est honnêtement acquitté.

M. Joseph Portelabec, de la rue Delisle, sur qui pesait une grave accusation, a été honnêtement acquitté à l'enquête, par le magistrat Lanctôt. M. Robert Maillet défendait l'accusé.

On croit que W. H. Tapley ne jouit pas de toutes ses facultés mentales.

A la requête de son fils, pour un bref d'habeas corpus, William H. Tapley, ancien préteur d'argent, de cette ville, actuellement détenu à la prison de Bordeaux, sous une accusation grave, a été amené au Cour de Pratique, hier. Le requérant prétend que son père ne possède pas toutes ses facultés mentales et c'est en vue de le faire examiner par les médecins aliénistes qu'il a pris la procédure prévue. La cause se plaide qu'avant M. le juge Charbonneau.

Encore un gros vol chez un gratteur-bijoutier.

Un vol a été commis, dans la nuit d'avant-hier, au magasin de M. J. B. Miller, 437 St-Jacques.

Les voleurs, ayant brisé une vitre d'en arrière, ont pénétré dans le magasin et y ont volé une centaine de bagues, montres et effets de second main, pour une valeur de \$80.

Les détectives Labine et O'Connell sont sur une bonne piste.

NOUVEAUX CONSEILLERS

Pierreville, 21. — M. David Laperrière, marchand, a été, à l'unanimité, élu maire de Pierreville, samedi dernier.

Notre nouveau maire est un apôtre des bons chemins.

La position qu'il occupe va lui permettre de mener à bien la politique qu'il préconise.

CHEZ LES POMPIERS

PROMOTIONS ET CHANGEMENTS CAUSÉS PAR CES PROMOTIONS.

Le capitaine Carson, du poste No 20, a été nommé sous-chef pour remplir la vacance causée par la promotion du sous-chef A. Mann. Il aura charge du district No 15, Pointe St-Charles.

Le lieutenant Perron, du 20, est nommé capitaine de ce poste, et le pompier Lambert remplace M. Perron comme lieutenant.

Le sous-chef J. Lussier, du poste No 4, remplacera A. Mann aux quartiers généraux. Cette dernière promotion est bien venue dans la brigade car M. Lussier est un des sous-chefs les plus populaires parmi les pompiers.

LETTRE OUVERTE

Montréal, le 21 janvier 1914.
M. J. Tremblay,
Chef de la Brigade
des Pompiers de Montréal.

Monsieur,

Le Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie vient d'adresser au gouvernement provincial et au Bureau des Commissaires de la ville de Montréal des résolutions dont vous voudrez bien trouver les copies ci-jointes.

Nous venons maintenant solliciter votre appui pour qu'il soit donné suite sans délai à ces résolutions. Vous savez le bien-fondé de nos réclamations et que si un incendie éclatait dans l'un des édifices dont nous nous plaignons, les braves que vous commandez seraient obligés de risquer leur vie pour sauver celles des personnes qui s'y trouvent enfermées comme dans une trappe. Sans doute vous avez déjà fait comme nous à la pensée de l'horrible catastrophe que causerait le feu en éclatant dans un de ces superbes édifices aux sorties rares et étroites, aux portes tournantes ou s'ouvrant à l'intérieur, etc.

Nous espérons donc que vous daignerez appuyer de toute votre autorité qui est grande les requêtes que nous avons adressées aux autorités compétentes, et que nos efforts réunis obtiendront pour les employés et pour le public la sécurité à laquelle ils ont droit.

C'est dans cette espérance que nous avons l'honneur d'être,

Monsieur,
Vos très reconnaissants et très dévoués serviteurs.

Les Membres du Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie de Montréal.

Par J. E. LAVOIE,
Secrétaire-correspondant.

RESOLUTION ADOPTÉE PAR LE CONSEIL DU SYNDICAT DES EMPLOYES DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE MONTREAL.

Il est proposé par P. Barbeau et secondé par J.-E. Rochon.

Considérant que des milliers d'employés travaillent dans les magasins et dans les bureaux et que de plus ces établissements sont envahis tous les jours par des foules considérables;

Considérant que les grands magasins à rayons et les édifices subdivisés en bureaux, qui comptent plusieurs étages, sont généralement dépourvus d'un nombre de sorties et de moyens de sauvetage suffisants en cas d'incendie;

Qu'il soit résolu que le gouvernement provincial soit respectueusement prié de nommer un ou des inspecteurs, avec instructions sévères de forcer les propriétaires des dits édifices à pourvoir à la sécurité des employés qui y travaillent et des foules qui les fréquentent.

Et que copie de la présente résolution soit envoyée au chef du gouvernement, l'honorable Sir Lomer Gouin et aux journaux.

Extrait des minutes d'une assemblée régulière du Conseil du Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie de Montréal, tenue le 18 janvier 1914.

RESOLUTION ADOPTÉE PAR LE CONSEIL DU SYNDICAT DES EMPLOYES DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE MONTREAL.

Il est proposé par P. Barbeau et secondé par J.-E. Rochon.

Considérant que des milliers d'employés travaillent dans les magasins et dans les bureaux et que de plus ces établissements sont envahis tous les jours par des foules considérables;

Considérant que les grands magasins à rayons et les édifices subdivisés en bureaux, qui comptent plusieurs étages, sont généralement dépourvus d'un nombre de sorties et de moyens de sauvetage suffisants en cas d'incendie;

Qu'il soit résolu que les autorités municipales soient respectueusement priées de donner instruction à l'inspecteur en chef des bâtiments de s'occuper "des permis de construction" que lorsque les plans indiquent que toutes les précautions de sécurité prises pour faciliter l'évacuation rapide en cas d'incendie.

Et que copie de la présente résolution soit adressée au Bureau des Commissaires et aux journaux.

Extrait des minutes d'une assemblée régulière du Conseil du Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie de Montréal, tenue le 18 janvier 1914.

EUCHRE

Le cercle des Comptables Epiciers, No 60, de l'Union St-Pierre, donnera son euchre annuel à la salle Auditorium, ce soir, à 8 heures.

PRIZ LIMERICK DE \$5,000

Le gagnant ne pourrait soulager les douleurs occasionnées par les cors, mais le "Putnam" soulagera, guérira et prévendra les cors et verruques. Gagner avec chaque bouteille de "Putnam". N'en changez pas d'autre. 25c chez tous les vendeurs.

245-2, rue

COIN DES ETUDIANTS

Moi, je suis un drôle de type ! J'ai reçu cette semaine une foule d'opinions écrites sur la jeune fille moderne, dont l'une signée "Margot", m'a été à coup sûr, d'être publiée. Cependant, je renets à la prochaine le plaisir de vous communiquer cette lettre de Margot, et j'interromps pour cette semaine la série des chroniques sur la jeune fille pour vous causer d'un sujet de grande actualité: le journal universitaire.

Je me contente aujourd'hui de faire quelques suggestions à l'administration, et j'intitule ma présente chronique.

LETTRE OUVERTE

A la Nouvelle Direction
L'Étudiant — dernière livraison — nous apprend que de grands changements viennent d'avoir lieu dans la Société de Publication La-Val.

Les actionnaires-directeurs de cette Société ont accepté la démission simultanée de MM. J. F. Houde et J. B. Déry, directeur et rédacteur du journal universitaire. Ces messieurs sont remplacés par les amis A. Marin et Honoré Parent.

Il convient d'adresser à l'ancienne Direction l'expression des sentiments de sincère reconnaissance de tous les étudiants pour le beau travail qu'elle a accompli depuis son premier numéro.

De la nouvelle Direction, nous sommes en droit d'espérer beaucoup, mais attendons, pour la juger, de la voir à l'œuvre.

Me permettra-t-elle, cependant, de lui soumettre un plein succès dans ses entreprises, et me pardonnera-t-elle de lui dire que tout le succès dépend de l'orientation nouvelle qu'elle devra donner au journal.

Je n'entends pas aujourd'hui donner des conseils à des gens qui, moi, s'y connaissent beaucoup mieux que moi dans le métier.

Cependant, je ne crains pas de dire qu'il y a beaucoup de réformes à faire, touchant le ton général de notre journal universitaire.

Quelles sont ces réformes? A la Direction, qui sait fort bien où loge le mal, de trouver le meilleur remède et de l'appliquer courageusement, sans tarder, mais aussi sans fausse honte.

Que la nouvelle Direction ne craigne pas de faire de l'Étudiant un vrai journal universitaire qu'elle fasse de notre feuille hebdomadaire un journal pour les étudiants et par les étudiants.

Il faut d'abord et avant tout, n'en déplaise à certains gens — rendre le journal intéressant pour l'étudiant, lui-même, puisque c'est "son" journal.

Quels sont les meilleurs moyens à prendre pour arriver à ce but? A la nouvelle Direction, encore une fois, de trouver et d'agir.

Ab! il est sage que la collaboration universitaire manque, qu'ils sont rares ceux qui se fendent d'un article ou d'une chronique à l'Étudiant. Mais est-ce bien sûr d'avoir pris le seul ou le meilleur moyen de recruter des collaborateurs parmi la gent étudiante?

Pourquoi, par exemple, la nouvelle Direction ne convoquerait-elle pas une assemblée à laquelle seraient invitées tous ceux qui désirent, de près ou de loin, collaborer pour leur quote-part au journal?

On s'est borné jusqu'à date à n'inviter que les actionnaires-directeurs; on a peut-être un peu négligé les simples mortels, qui, eux, n'ont que leur bonne volonté et leur intelligence à offrir, mais une volonté énergique et une intelligence capable d'enfanter des œuvres.

Je ne critique pas, je ne me plains pas. Je suggère tout simplement une idée qui vaut ce qu'elle vaut.

Et je prie la nouvelle Direction de croire que c'est animé du meilleur esprit universitaire possible que je lui adresse aujourd'hui cette "lettre ouverte", trop heureuse si en agissant de la sorte, j'aurai pu me rendre quel que peu utile à la cause de l'Étudiant.

L'œuvre du journal doit nous être chère à tous, et il faut que cette œuvre vive. Il le faut, de toute nécessité.

S'en trouvent-ils, par hasard qui ne pensent pas comme moi, eh bien! qu'ils me traitent une fois de plus de drôle de type ! ! !

JOSON.

Montréal, 21 janvier, 1914.

Demain, paraîtra le premier numéro de l'Étudiant, publié par la nouvelle Direction. Il sera, assurément, très intéressant. Plusieurs articles de réelle valeur, dont l'un sur "la loi des quatre ans" signé Jacques Herminet, et un autre sur "l'anglais dans nos collèges classiques" seront publiés dans ce premier numéro. Il y a également une page qui ne manquera pas de faire sensation, puisqu'elle raconte tout ce qui se passe dans les mondes universitaires.

Et que les carabins n'oublient pas que, dans son prochain numéro, l'Étudiant publiera les noms de tous ceux qui, demain, n'achèteront pas l'Étudiant. Alors, un bon mouvement, ça ne coûte que cinq sous.

"Les Mondes Universitaires" de l'Étudiant sera signés par des pseudos bien connus: Rikun, Fantasio, Louis Veilleux, etc., etc.

A l'horizon: Les élections en Pharmacie !

Les élections en Art Dentaire !

Les élections de la Fédération Universitaire !

Événements mondains : 9 février: Bûche, bal des E.E.M. à l'hôtel; Grand Concert O.R.M. à l'Université.

BOITE AUX LETTRES
JOSETTE. — Les jolis se suivent, mais ne se perdent pas. Je suis si soucieux, songeant au passé et souriant à l'avenir.

N. Lise. la chronique de "Dioscorus", parue jeudi dernier, et vous constateriez que vous avez tort de penser que mes correspondantes m'écrivent "des folies". Et, à propos, vous me paraissiez supérieure en ce dernier genre, votre dernière élocution, en date du 25, en est une preuve évidente.

DJOSONNE. — J'ai à vous offrir les félicitations de plusieurs carabins pour votre dernière missive.

MARCELLE. — Vous devez m'en vouloir, que voulez-vous, l'homme propose et...

PHYLLIS. — Quel de neuf? A quand votre opinion sur le jeune homme moderne? J...

Montréal, 21 janvier, 1914.

NOS LIEUX D'AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS

"Madame Fierté" a conquis le public comme elle conquiert par sa grâce, par son charme tous les persennages qui évoluent autour d'elle. Cette délicate et bonne coquette semble avoir été créée pour apaiser toutes les querelles, pour apaiser toutes les difficultés. Il suffit qu'elle soit dans un salon pour que toute l'attention se concentre sur elle, mais elle n'a pas de son influence pour faire du bien.

Elle est la bonté incarnée. Elle séduit même un rebelle éhébataire, grand voyageur qui a rapporté de ses randonnées à travers le monde une haine envers les femmes. Enfin tout finit bien les catastrophes sont évitées, les méchantes langues sont apaisées, pour leurs frais et la pièce qui, au moment d'être quittée le ton de la comédie légère pour se teinter d'une douce mélancolie même de tristesse, s'achève dans un sourire. Elle est admirablement jouée par Mmes Dumas, Demons, L. Robert, Mayoyou, etc., et MM. Cerey, Durand, Delierrière, Chavet, etc.

On prépare pour la semaine prochaine une des meilleures pièces d'Alexandre Dumas fils, "Le Demi-Monde" pour lequel nous promet une mise en scène superbe et une interprétation de 1er ordre.

THEATRE DES NOUVEAUTES

"Le jockey malgré lui" continue à attirer la foule aux Nouveautés et le public ne manque pas de prouver tout le plaisir qu'il prend à se spectacle par de chaleureux applaudissements. De fait, cette pièce qui tient à la fois et de l'opérette et de la comédie est bien la plus réjouissante que l'on puisse imaginer; le sujet en est excessivement amusant et donne naissance à des situations de l'effet le plus comique. Les situations les plus inattendues succèdent avec un enchaînement parfait qu'on serait tenté d'y ajouter foi si un mot plaisant ne venait nous rappeler à nous qu'il s'agit d'une farce habilement construite et qui n'a d'autre prétention que de faire rire.

Ab! comme on rit aux aventures de ce pauvre jockey, de nos jours, par amour, se laisse passer pour jockey et se voit contraint de monter en course un cheval d'un sang passablement chaud. Quel triomphe pour le jockey qui se voit à cette grande coquette qui, pour rentrer en possession d'un legs se transforme l'une en gigolette, tandis que les autres revêtent les vêtements capiteux des apaches. Et ce notaire gâté qui se joint à eux et se lance dans les plus folles équipée, histoire d'éprouver des sensations fortes et inconnues. Tout cela est du dernier comique et la musique entraînante qui accompagne le dialogue ajoute encore à la gaieté et fait de ce spectacle quelque chose d'extrêmement agréable et divertissant.

M. Maillet, qui incarne le faux jockey, le jockey malgré lui, est la drôlerie même, ses mines ahuries, ses infériorités, ses gestes et sa mimique sont inimitables.

M. Darcy est fort amusant dans le notaire, apache amateur; M. Miral un propriétaire d'écurie rondement comique; M. Charlot est un gendarme comme on en voit dans les opérettes, c'est-à-dire d'une cocasserie naïve qui fait rire aux larmes. MM. Christie et Auray sont deux jeunes mots qui ont peine à cacher leur élégance sous les vêtements du cabriolet.

Mme Thérèse Dorval, qui nous apparaît d'abord sous les traits d'une coquette ravissante, se transforme ensuite en gigolette agaçante et affecte un accent faubourien du plus savoureux effet. Elle chante d'une voix bien timbrée des couplets agréablement troussés.

Mlle Verneuil est une gracieuse jeune fille, Mlle Brébion une plantureuse amie du maître jockey. Doré, cette dernière est fort amusante en travesti; elle a une allure masculine extraordinaire de vérité et joue avec brio ce rôle de fantaisie; Mme Eva Bussy est une paysanne nature.

Hier, "Le jockey malgré lui" était accompagné de "La paix chez soi", donné en intermède par Mme Delvaux et M. A. Robl. L'adorable petit acte de Courteline est bien le chef-d'œuvre du genre, gai, spirituel, amusant, il donnera certainement la pièce rêvée à deux personnes et fera rire encore bien des générations. Les deux interprètes ont enlevé cette scénette avec entrain et ont eu un gros succès.

Vendredi prochain, la direction des Nouveautés donnera le même spectacle et jeudi et samedi, M. Francis, le ténor apprécié de la saison d'opéra, chantera plusieurs morceaux de son répertoire. Comme on le voit, le théâtre des Nouveautés ne néglige rien pour plaire à sa fidèle clientèle et c'est probablement la raison qui fait chercher la raison de la faveur dont il jouit auprès du public de Montréal.

AU PRINCESS

La troupe d'opéra Gilbert et Sullivan sera au Princess la semaine prochaine. Que de souvenirs sont évoqués par ces deux noms de Gilbert et Sullivan. Il y a maintenant près de trente ans que ces deux maîtres ont trahi la terre de leur inspiration.

Leur œuvre est encore si très appréciée par les générations actuelles, il va sans dire que la manière dont la troupe Gilbert et Sullivan interprète ces œuvres ne contribue pas peu à les rendre populaires.

MM. Shubert et William E. Brady dirigent les représentations des œuvres de Gilbert et Sullivan depuis trois ans. Un choix judicieux a toujours été fait.

On donna d'abord "The Mikado"; l'année suivante, les foules applaudirent "Pinafore", puis "Patience" et finalement "The Pirates of Penzance". Le travail d'organisation repose sur les épaules de Dr Wolf Nopper. Au nombre des artistes on remarque Arthur Aldridge, Herbert Waterous, Arthur Cunningham, John C. Thomas, Alice Brady, Flora Edwards, Gladys Caldwell, Florence Lee, Gertrude Self et Marie Morand.

Le chœur de la troupe est de première force, surtout la partie des hommes, dans "Iolanthe" et dans "The Pirates".

L'orchestre est dirigé par Frank Parent.



"GRATIS"

UNE
de nos
Magnifiques

PRIMES

A votre choix dans la liste
ci-dessous

POUR MESSIEURS	POUR DAMES
Pipe droite (bruyère et ambre).	Chapelet en cristal de roche monté en or.
Pipe courbée (bruyère et ambre).	Livre de prières ouvert en chagrin et doré sur tranche.
Alène Automatique (toujours prête).	Outils de cuisine,

Le Canada

Montréal, jeudi 22 janvier 1914.

Les accusations du "Daily Mail"

EN TOUTE JUSTICE !

Le "Daily Mail" de Montréal a porté, lundi, des accusations contre trois membres de la législature de Québec. Hier, le même confrère les a précisées, et nos confrères du soir s'en sont emparés. Nous croyons devoir laisser au "Daily Mail" toute la responsabilité de ses accusations, que nous ne voulons ni reproduire, ni commenter.

Les trois personnes accusées ont déclaré qu'elles étaient prêtes à se défendre.

Il nous semble donc que le devoir de tout journal est d'attendre, pour donner publicité aux accusations, que l'on puisse les faire suivre de la défense complète des trois accusés.

Jusque là, pour notre part, nous suspendons notre jugement et nous sommes persuadés que l'esprit de "fair play" de nos lecteurs leur conseillera d'en faire autant.

La crise dans l'Ouest

SES EFFETS EXPOSÉS PAR L'HON. M. OLIVER

Nous ne voyons guère, dans l'Est du Canada, que les effets de la crise sur la population qui nous entoure et dont nous faisons partie ; que la misère qui habite à nos portes et la "gêne", pour employer l'euphémisme du discours du trône, qui nous oblige à de réelles privations, sans compter qu'elle nous force à remettre à plus tard ou même à abandonner nos projets d'avenir.

L'hon. M. Oliver, qui habite Edmonton, Alberta, où il publie un journal et est par conséquent en contact avec toutes les classes de la population, a exposé à la Chambre des Communes les effets désastreux de la crise parmi la population de l'Ouest.

Les progressives industries qui étaient en train de s'établir dans l'Ouest ont été, pour la plupart, obligées de s'arrêter en plein développement, faute de capitaux. Une foule d'entreprises financières ou commerciales ont dû liquider, généralement avec de grosses pertes et là aussi, la "gêne" dont parle le discours du trône, s'est traduite par de réelles souffrances.

Ces entreprises, ces industries, comptaient sur les capitaux que la construction des chemins de fer devait répandre dans le pays. Et lorsque les chemins de fer au lieu d'augmenter leur personnel se sont mis à renvoyer leurs employés et leurs ouvriers par centaines, ils ont, du même coup, ruiné une foule d'entreprises dont la production devait être absorbée par ces employés et ouvriers.

Le frach de l'immeuble y a fait des ruines nombreuses, enlaidissant les économies de gens qui comptaient sur la plus-value des terres que produirait la construction des voies ferrées ou l'établissement de nouveaux ateliers.

La population agricole y a peut-être moins souffert que la population urbaine ; mais les agriculteurs de l'Ouest ont devant eux le mirage du marché des États-Unis pour leurs grains, mirage qu'il suffirait d'une réforme temporaire du tarif pour transformer en réalité.

Et cette réforme, que conservateurs comme libéraux réclament à grands cris, que la Législature du Manitoba, aux trois-quarts tory, a demandée par un vote unanime, le gouvernement Borden la refuse, de peur d'encourir le mécontentement des fermiers de l'est, avec qui les autres manufacturiers se solidarisent.

La Chambre des Communes a pu s'assurer, par l'exposé de l'hon. M. Oliver, que l'Ouest souffre aussi gravement de la crise et que la résistance du gouvernement Borden à toute suggestion de remède, même temporaire et provisoire, à cette crise, y cause des rancunes dont le souvenir persistera.

La légèreté devant la crise

UN ORGANE CONSERVATEUR QUI PARTAGE LES SENTIMENTS DE M. BORDEN A CET EGARD

L'indifférence facile de l'hon. M. Borden et son injustifiable légèreté en face de la crise économique que nous subissons, ont naturellement trouvé des adeptes parmi les organes de son parti.

L'"Événement", notamment, s'est empressé d'adopter l'optimisme inerte du Premier Ministre. Et non seulement il a louangé avec excès le discours du Trône, pourtant si vide et si incolore, mais encore il s'en prend à Sir Wilfrid Laurier, parce que celui-ci cherche à ramener le gouvernement au sentiment de son devoir, en soulevant au Parlement le problème de la vie chère.

L'"Événement" a résumé cette tentative si remarquable par la phrase suivante qu'il a affichée en grosses lettres à la première page de son dernier numéro : "Sir W. Laurier enfonceur de clou favori et part en guerre sur la haridelle de la réciprocité."

Cette façon de traiter les questions publiques amène plusieurs réflexions que nous nous contentons de signaler froidement à nos lecteurs. Elle dénote que certains journaux conservateurs, comme leur chef, méconnaissent absolument ou feignent de méconnaître la gravité de la situation.

Elle indique, en tout cas, qu'ils sont absolument incapables d'y apporter remède, et qu'ils cherchent à voiler leur incapacité sous des phrases adacieuement banales comme celles du discours du Trône, ou ridiculement emphatiques comme celles que nous venons de citer.

Mais il y a plus. Comment le confrère peut-il parler sérieusement de réciprocité à l'heure actuelle ? Les États-Unis mieux avisés que nous n'ont pas attendu que le peuple canadien se ravise ou que M. Borden change d'idée. Ils ont remanié le tarif, et ils ont ainsi grandement amélioré leur situation économique. Pour nous, nous n'avons plus rien à faire avec les États-Unis, pour le moment. La seule chose qui nous soit possible, c'est d'abaisser notre tarif, comme le propose le chef du parti libéral.

Enfin au point de vue politique même, la parade de l'"Événement" a bien son danger. Puisque parler de remède à la crise actuelle, c'est selon lui parler de réciprocité, il admet donc que cette crise et la réciprocité sont intimement unies à l'origine. Et ainsi, si l'on voulait donner une signification précise à une phrase qu'il faut mieux considérer comme une boutade, on pourrait en conclure que l'"Événement" rapproche le rejet de la réciprocité de l'existence même de la crise.

Pour toutes ces raisons, le confrère fera donc mieux de se montrer moins ardent à blâmer le parti libéral en cette matière ; et nous lui conseillons plutôt, s'il a quelque influence auprès de M. Borden, de lui ouvrir les yeux et d'essayer de lui faire comprendre que, tant dans l'intérêt du pays que dans l'intérêt de son parti, il a commis une faute grave en traitant cette question aussi légèrement, et en négligeant d'offrir au parlement un projet qui la concerne.

La Crise Financière

PAROLES RECONFORTANTES DES MINISTRES TORYS — LA LISTE S'ALLONGE

L'hon. M. BORDEN (à New-York, Nov. 1913) : "Les Canadiens n'ont jamais eu d'objection à la réciprocité".

L'hon. M. CROTHERS (Déc. 1913) : "Les temps durs sont un signe de prospérité".

L'hon. M. FOSTER (Déc. 1913) : "Si la vie est chère, c'est que le peuple est extravagant".

L'hon. M. WHITE (aux Américains, Déc. 1913) : "Placez vos capitaux chez nous : le pays est prospère".

L'hon. M. PELLETIER (à Montréal, Déc. 1913) : "Nous voulons bien remédier à la crise, mais il ne faut pas toucher à la protection".

LE DISCOURS DU TRÔNE (Janv. 1914) : "Bien qu'actuellement les affaires soient UN PEU GENEES par la crise financière qui sévit dans tout l'univers, JE SUIS CONVAINCU QUE CET ETAT DE CHOSE NE SERA QUE TEMPORAIRE et que les ressources illimitées du Canada, qui sont connues et appréciées si bien et si universellement, nous garantiront pleinement la continuation de la prospérité et du progrès matériel".

L'Argentine et les États-Unis

Un autre exemple

La République Argentine imposait un droit de douane sur la "semolina" ou semoule, un des produits du blé ; et le trésorier américain en avait pris prétexte pour refuser l'admission en franchise au blé de l'Argentine, lequel se trouvait, par conséquent sur le même pied que le blé canadien.

Et, malgré l'abondante récolte des États-Unis, qui va rendre ce pays exportateur de quantités considérables de blé, l'Argentine a cru qu'il valait la peine de sacrifier les droits sur la semoule, afin d'obtenir la libre entrée de son blé aux États-Unis.

M. Borden, lui, hésite toujours, à abolir des droits inutiles sur les blés et farines américaines pour obtenir la libre entrée du blé de l'Ouest aux États-Unis, malgré que l'Ouest tout entier, sans exception de parti, soit maintenant unanime à lui le demander. Les meuniers font encore échec à Ottawa, aux cultivateurs.

Les blés de l'Ouest qui s'exportent sont des blés durs qui sont nécessaires aux meuniers américains pour la production de certaines hautes qualités de farines, et dont on ne trouve pas l'équivalent aux États-Unis.

Tandis que les blés argentins sont des blés tendres, de qualité inférieure, qui ne pourront guère, non plus, être employés que pour des mélanges, et que leur bon marché seul pourra faire entrer chez nos voisins.

L'amendement Laurier

"Nous regrettons de faire remarquer à Votre Altesse que dans le discours du Trône on a oublié de dire que la situation actuelle chez le peuple est assez difficile et qu'il n'y a aucune indication de la part de vos aviseurs de leur intention de prendre des mesures pour alléger cette situation".

Le devoir impérieux

Sir Wilfrid Laurier a posé nettement le problème au gouvernement. Celui-ci ne peut se désintéresser de la crise, et laisser le peuple canadien se débattre désespérément dans la gêne et la misère.

Il peut abaisser le coût de la vie en abaissant le tarif ; et c'est son devoir impérieux de le faire.

Lequel ?

Nous le demandons : lequel des deux projets pouvait le plus nuire au crédit du Canada, la création d'une marine autonome ou le paiement d'un tribut analogue à celui des îles de la Malaisie ?

La réponse ne saurait laisser aucun doute, et M. Borden fait injure au Sénat canadien quand il en juge autrement.

Deux opinions

Après plusieurs autres, le "Financial Times" de Londres constate que la crise financière qui sévit au Canada est des plus sérieuses et des plus inquiétantes.

Pour M. Borden, cependant, si l'on s'en reporte au discours du Trône, il n'y a pas de crise, mais simplement une "gêne légère" qui disparaîtra d'elle-même.

La voix du peuple

Un journal conservateur, qui fulmine contre le Sénat, termine ainsi son article :

"Nous espérons que la voix du peuple aura été entendue jusque dans l'enceinte du Sénat et qu'elle étouffera l'esprit de parti".

Si le gouvernement veut que la voix du peuple soit entendue, que ne fait-il des élections ?

Le Sénat lui-même ne demande pas mieux ; car c'était là la portée de son amendement au bill naval. La dernière.

RAOUL PUGNO

Souvenirs

J'ai connu Raoul Pugno en 1873 ; il avait alors vingt ans, et je n'étais guère son aîné que d'un peu plus d'un lustre. Il était alors tel qu'il sera resté jusqu'à la fin, bon et joyeux compagnon, ardent à son art et toujours prêt à le servir. Aucune expression musicale, fût-elle la plus novatrice, ne gênait son esthétique et ne défilait sa virtuosité. Il ne reculait pas devant une partition posée à l'envers sur le pupitre. C'était pour lui de la musique quand même, et tout était là ! De nos débats bruyants et interminables à ce sujet, autour du piano, le souvenir m'est rendu par la mort prématurée de cet ami de jeunesse, l'un des derniers que m'eût laissés la vie ; ils avaient l'emportement des convictions militantes et leur absurde irréductibilité, — et puis on se réconcilie, en Robert Schumann, l'incontestable, clair aux spécialistes comme aux profanes.

Pour Raoul Pugno, comme pour tous les virtuoses d'un instrument musical, la virtuosité fut l'obstacle, le pas infranchissable, mieux, la tare, car notre futur de classification des genres, en art, ne laisse d'autre méthode à la critique et de recours à l'envie que son système de pions et d'herboristes. Le chercheur le plus divers est classé par son premier succès d'aventure et refoulé sous la dalle, non seulement jusqu'au trépas, mais par delà. C'est le travail des anthologistes et des spéléologues. Le pauvre et brave Raoul Pugno ne devait pas échapper au classement français, dont seules, chez Polynésie, Camille Saint-Saëns s'échappaient indemnes, — et puis comment. Praticien hors pair de l'Érard et du Pleyel, l'auteur de la "Danse Macabre" est accepté aujourd'hui pour compositeur, mais c'est miracle, et le brevet lui vint, par "Samson et Dalila", de Belgique. — Va en Belgique, disais-je à Pugno, tout le monde y va, et tu en reviens dras avec ce "bon pour un opéra" que délivre seul Léopold.

Car il l'avait au cœur, ce "Calais d'Elisabeth", de ne pas faire à l'étranger sa musique aux millions. Pianiste, oui, et grand pianiste, certes, mais c'est assez pour sa quote part de gloire. On ne peut pas tout savoir et tout faire. Ainsi lui renforcèrent-on dans le gosier sa chanson propre et ses hémélos méconnaissables. Je l'en ai toujours vu souffrir. Il avait été dès son enfance un de ces petits bons-hommes en velours, prodigieux d'aptitude à la musique, professionnellement sûr un tabouret giratoire, et qu'Ernest d'Hervilly appelait drolatiquement, pianistes européens, et là était la tare. En vain alléguait-il le précédent de Mozart, sauté dudit tabouret au pupitre, son cas était réglé, le naïf était fait, pianiste européen. Il vint mieux quelquefois naître à Salzbourg qu'à Montreuil.

Je ne suis pas à même de juger si l'injustice fut pour Raoul Pugno, si injuste que pour lui, autres et moi, inique que pour lui, autres et moi, on ne confonds pas, ne disait-il, musique de chambre avec musique en chambre, j'en incarne la différence. Et de fait il laisse de nombreux manuscrits dans ses cartons. En outre il est avéré dans le Landerneau musical que l'une des opérètes les plus fameuses, voire les plus populaires qu'au temps, n'ait été composée tout au masque la dépense par l'anonymat : "Sic vos non vobis", du Virgile.

En mes "souvenirs d'un Enfant de Paris" j'ai cité comment Pugno s'amusa, avec Emmanuel Chabrier (un autre classé) à harmoniser les chansons de cette "Enguerrande" dont j'avais trouvé les "airs" bien avant que Raoul Gounod opérât lui-même, et inspiré du même optimisme que ce genre fruste et monastique. Ces deux bons et chers amis me rendirent le même service qu'Ernest Reyer à Pierre Dupont, car ils aimèrent, eux aussi, à vivre avec les poètes. — Comment rythmer les "airs", demandait Chabrier, lorsque je lui montrais mes monstres. — En haïer. — Comment, en haïer ? — Oui, au trépas des capotins, ils ont fait les poètes. — Vient, tu vas voir. Et je les lui chantais dans l'Urbaine, pa-ta-ta, pa-ta-boum, et ça allait.

Il y a sept ou huit ans, ayant vu que Raoul Pugno cherchait, pour l'Opéra-Comique, un poème lyrique, je lui fis dire que je tenais aussi l'article et que j'en avais un, en scénario, à sa disposition. Il accourut, et dès le premier shake-hand, l'entente fut faite. Au retour de la tournée qu'il était forcé d'entreprendre, le pauvre pianiste européen, nous devions nous mettre à la besogne. La tournée dura six mois, car elle faisait bouillir de neige et d'Amérique ne voulait plus le lâcher. Il m'écrivit une ou deux fois, et au retour, il n'y pensa plus, la collaboration se déroula d'elle-même. C'était écrit, et Pleyel l'emportait encore. Le piano à quatre-vingt quatre dents, à la mâchoire, treize-quinze noires, en haut, et cinquante, en

bas, blanches ? C'est l'outil de Cy-négire, qui arrêta une galère perse. Outre le martyre du classement, Raoul Pugno endurait encore un souffrir intime cont le secret, connu de ses amis de jeunesse, lui était par eux cordialement gardé. Comme il a été dévoilé par un de ses nécrologues, dans un journal ; il n'y a pas plus à le crier qu'à le démentir. À l'âge où l'on est amoureux il avait été commandé. À la vérité peu pratiquant, il n'avait pas le sang d'archevêque aux doigts et son communisme avait été virtuel et platonique, comme il peut l'être pour des artistes. Tout jours est-il qu'il s'était laissé bombarder directeur du Conservatoire. Il avait dix-neuf ans, ô Juliette, l'âge de Roméo ! Quoique il y eût décroché tous les prix possibles et imaginables et fut parfaitement en mesure de tenir la barre de ce petit vaisseau d'État, le pouvoir qui lui avait mis au point n'accréditait ni ses postolates aux yeux du libérateur des territoires. Or Pugno était organiste à Saint-Eugène et c'était les eures qui lui boulangaient son pain. Il le gagnait ainsi sur un éternel quivive. Dénoncé, il était perdu, ou tout au moins "désorganisé". Telle était sa transe. Elle se calma à l'usage dans les brouhahas des triomphes artistiques, non seulement dans les salons les plus réactionnaires, mais chez des princes et des rois.

EMILE BERGERAT.

Les progrès industriels

Le ciment armé

Depuis l'Exposition universelle de 1900, qui consacra, non sans quelques notes discordantes l'écroulement du globe terrestre, par exemple, le triomphe du Syntech, il est entendu que le vingtième siècle sera "le siècle du ciment armé".

Le fait que ce mode de construction tend à prendre une place de plus en plus considérable dans l'architecture contemporaine. Et tous les connaisseurs la pour voir dire que cette place, si considérable qu'elle puisse être, est particulièrement méritée, étant données les multiples et précieux avantages, sur lesquels il est inutile d'insister, du ciment armé.

Plus économique que la maçonnerie traditionnelle, moins encombrant et plus léger, se prêtant aux combinaisons les plus hardies, le ciment armé passe pour pratiquement indestructible. Au vrai, les Romains, qui furent des constructeurs de génie, nous ont fourni de suffisantes preuves de la résistance illimitée dans le temps et dans l'espace du ciment "en soi", même nu et désarmé, pourvu qu'il possède certaines qualités, qui ne doivent rien avoir d'irréalisable, pour qu'elles ont été déjà réalisées par des gens moins bien outillés que nous ne le sommes aujourd'hui. L'introduction dans la masse d'une ossature métallique ne doit pas apparaître comme un fait de résistance. Au contraire ! On devrait donc avoir le droit d'en conclure que le ciment armé est un peu comme cette étoffe dont un tailleur exubérant disait qu'elle durait toute l'éternité. "Après quoi, ajoutait-il, on pourrait encore l'utiliser comme doublure !"

N'exagérons rien, cependant. Si le ciment armé a des avantages, ses très grands avantages spécifiques, il a aussi des inconvénients qui lui sont propres, et que ses premiers succès et surtout sa plasticité et la facilité de son emploi avaient fait un peu trop perdre de vue à ses dévots.

Nonobstant, en effet, sa solidité théorique, nonobstant toutes les conditions qui semblent devoir lui assurer une durée indéfinie, le ciment armé porte avec lui, de par sa constitution même, un élément de destruction rapide.

Ne faut-il pas lui compte, comme vous et moi, avec la fée électricité ?

N'oublions pas que l'électricité est partout, et qu'il n'est pas possible de faire un mouvement, de toucher à quoi que ce soit, de mettre en contact, par exemple, deux corps hétérogènes, sans immédiatement déchaîner des trains d'ondes ou engendrer des courants. Ces ondes et ces courants sont le plus souvent faibles jusqu'à l'insignifiance, mais, en outre que leur répétition ou leur persistance finissent, le cas échéant, par compenser leur faiblesse, il peut se produire certaines circonstances où, par contre, il en résulte la mise en œuvre de forces redoutables.

L'électrolyse spontanée de l'armature métallique du ciment armé est la preuve.

L'humidité et surtout les impuretés chimiques de l'eau d'imbibition engendrent à flux continu des courants locaux, qui corrodent lentement le métal et le recouvrent peu à peu d'une couche d'oxyde. La trame métallique augmente donc insensiblement ainsi de volume, jusqu'au jour où la pression exercée par ce grossissement continu sur le ciment provoque des fissures, des fissures, des fêlures, des éclatements.

On a calculé cette pression qui, aux yeux des profanes, n'a l'air de rien. En réalité, elle est formidable.

Dans un cylindre d'acier, dont le diamètre intérieur est de 38 millimètres, on fait pénétrer une tige, également d'acier, de 25 millimètres, et l'on remplit de ciment l'espace libre. On plonge ensuite l'ensemble dans une cuve d'eau, après avoir relié la tige inférieure à un circuit électrique. Sous l'influence du courant, la tige s'oxyde, grossit, et, par l'intermédiaire de la couche annulaire de ciment, exerce une pression sur le cylindre, qui, naturellement, se dilate. Eh bien ! cette dilatation est telle qu'elle ne tarde pas à correspondre à une pression de 350 kilogrammes par centimètre carré. Il va de soi que le meilleur ciment aurait peine à résister sans fêler à une pareille poussée.

Un autre essai consiste à plonger dans l'eau une colonne de ciment, haute de 30 centimètres et de 150 millimètres de diamètre, traversée d'entre en outre par un noyau de fer. Faites passer à travers ce noyau, joignant le rôle d'anode, un courant de 50 volts : en moins de trois heures, la colonne de ciment se sera effondrée !

Vous me direz que ces expériences opposent l'intervention d'un courant électrique artificiel et puissant. D'accord ! Mais les courants électriques, spontanés ceux-là, qui se produisent dans l'émulsion d'une masse de ciment armé qu'imprègne une eau chargée de sels chimiques, pour être infimes, plus faibles que le courant expérimental, n'en produisent pas moins

"À la longue", par leur action prolongée, les mêmes résultats. L'éclatement aura lieu dans plusieurs semaines, plusieurs mois, plusieurs années même, au lieu de quelques jours ou de quelques heures. Voilà toute la différence !

Faut-il ajouter que, à proximité d'une ligne de tramways électriques, par exemple, ou d'un transport d'énergie, les pertes de courant, pratiquement inévitables, peuvent et doivent précipiter la solution fatale dans des conditions effrayantes de rapidité et même de brusquerie ?

Quand donc il s'agit d'appliquer le ciment armé à des constructions hydrauliques, ou même tout bonnement — et ceci est la commune loi — à des édifices exposés à la neige ou à la pluie, on ne saurait prendre trop de précaution.

C'est le moment où jamais d'évoquer le fameux mot de Verneuil à propos des frères vivants :

— "La moindre piqure est une porte ouverte à la mort !"

EMILE GAUTIER.

Claretie académicien

Il était l'un des doyens

Jules Claretie était l'un des trois doyens d'élection, les deux autres sont MM. Mézières et le comte d'Haussonville, — de l'Académie française, qui l'avait appelé le 26 janvier 1888 au fauteuil de Cuvillier-Fleury.

Sans parler des vivants, nous citerons parmi ceux qui siégèrent à ses côtés sous la Coupole : Pasteur, de Lesseps et le duc d'Aumale ; Emile Augier, Alexandre Dumas fils, Sardou, Labiche, Pailleron, Octave Feuillet, Molière et Halévy, Leconte de Lisle, Sully-Prudhomme, José Maria de Hérédia et François Coppée ; Berthelot, Joseph Bertrand et Henri Poincaré ; Victor Duruy, Jules Simon, le duc de Broglie, Emile Ollivier et Léon Say ; Ernest Renan, Taine, Nisard, Gréard, Brunetière, Maxime du Camp, Gaston Paris, Gaston Boissier, Edouard Hervé, John Lemoinne, Albert Sorel, Mgr Perraud, Gebhart.

En ses vingt-six ans d'Institut, il n'avait pas en moins de quatre-vingt-quatorze confrères à l'Académie française.

Un nouvel hommage

Les centres de Jeanne d'Arc

La ville de Rouen va prochainement rendre un nouvel hommage à la grande héroïne nationale. Une plaque commémorative sera placée sur l'une des arches du pont Bebelien, qui occupe l'emplacement du pont des Trois-Arches, d'où furent jetées dans la Seine les cendres de Jeanne d'Arc. Ce fait est attesté par le témoignage de Thomas Basin, évêque de Lisieux, dont voici le texte :

"Toutes les cendres, mentionne, prêtre, que le feu avait lavées, tant de bois que de son corps et de ses os, furent recueillies et jetées de dessous le pont dans la Seine, afin qu'on ne pût pas, par un sentiment superstitieux, enlever et conserver quelque chose de ses restes."

Ainsi finirait donc la légende qui voulait que les cendres de Jeanne d'Arc eussent été jetées aux quatre vents.

La réclame intensive

Les Jocondes

"La vraie Joconde est revenue, dit la "Gazette de Cologne" ; elle a repris sa place au Louvre et l'on peut être sûr qu'elle n'y sera plus volée. (Touchons du bois, à cet heureux augure). Mais on pourrait, on devrait même nous en voler une autre : celle qui sourit sur les colonnes d'affiches, sur les indicateurs, sur les menus de restaurants, sur la dernière page des journaux. Nous avons essayé de la faire en allant passer une journée à Florence, pays où l'original a vu et revu la lumière et qu'il semble avoir définitivement quitté. Et en effet, nous ne vîmes point de Joconde dans le wagon. Mais, à la descente du train, qui nous souriait déjà dans la gare de Milan ? Monna Lisa. Elle souriait aussi sur les murs des malsons, aux devantures des épiceries, aux vitrines des pharmaciens, réclame tour à tour pour des liqueurs, des chaussures, des comestibles, des drogues. Et dans notre chambre d'hôtel, qui nous souriait encore, collée sur notre dalle ? La Joconde, sous la forme d'un timbre qui sert de marque à la plus grande Compagnie italienne de transports. On se lasse de tout, même du sourire.

La petite histoire

Un aieul Imprévu de l'aviation

S'il est une chose bien faite pour étonner c'est de rencontrer parmi les précurseurs de l'aviation le nom inattendu de Drouet.

Drouet, le maître de poste, de Valenciennes, l'intercepteur fameux de la fuite de Louis XVI et de Marie-Antoinette ambitionnant d'être l'auteur d'un vol à vapeur, rêvait aussi de voler dans les nuages.

Dans les "souvenirs d'exil" que publie

"CATARRHOZONE" PREVIENT LES MAUVAIS RHUMES, TONIFIE LA GORGE FAIBLE IRRITABLE

Il emploie les méthodes de la nature et réussit invariablement

Peu de gens échappent au rhume, cet hiver, mais hélas ! beaucoup de rhumes dégénèrent en catarrhe.

Le catarrhe négligé est le droit chemin vers la consommation.

Catarrhozone est un tue-germes — il détruit les microbes causés par le catarrhe.

Il guérit et adoucit, soulage le rhume, donne une chance à la gorge et aux poumons, nettoie les narines, chasse le phlegme.

Vous vous sentez mieux en une heure.

En un jour vous êtes grandement soulagé, et Catarrhozone continue sa tâche jusqu'à ce que vous soyez bien.

Il n'y a pas de traitement aussi direct. Catarrhozone va droit au point

CARTES Professionnelles

AVOCATS

TEL. BELL. MAIN 8760-8761
D. Brodeur, C. R. J. B. Bérard, C. R.
P. A. Beaudry

BRODEUR, BERARD & BEAUDRY

AVOCATS
30 Rue St-Gabriel
MONTREAL.
Vis-à-vis le Champ de Mars.

Beique, Beique & Beique

AVOCATS
CHAMBER 720
Edifice Trai sportation
TEL. MAIN 1019.

Hon. F. L. Beique, K. C. D. C. L.
L. J. Beique, L. G. B.
P. A. Beique, B. C. L.

GOUIN, LEMIEUX, MURPHY, BERARD & PERKEAULT

AVOCATS ET SOLICITEURS

Edifice de la Banque de Québec, Montréal
Sir. L. Gouin, C. R.,
Hon. R. Lemieux, C. R.,
D. R. Murphy, C. R.,
L. P. Bérard, C. R.,
Ant. Perreault, L. L. L.,
J. H. Dillon, B. C. L.

Geoffrion, Geoffrion & Cusson

AVOCATS, ETC.

No 97 Rue St-Jacques
Edifice de la Banque d'Hochelaga.
Victor Geoffrion, C. R.,
Alm. Geoffrion, C. R.
Victor Cusson, C. R. Phone, Main 10

J. A. PICHE, C.R.

AVOCAT

L'ASSOMPTION

A MONTREAL, LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI.
Au No 71A
Rue St-Jacques
L'ASS.—TEL. B. No 7
MONT.—MAIN 1495. | CHAMBRE 411

FEUILLETON du "CANADA"

UNE MARTYRE DES APACHES

Drame vécu du handisme actuel

Par CAMILLE DESCAMPS

(Suite) No 103

Le colporteur renseigné s'empressa de replacer la tête branlante sur le corps de Saint-Pierre et de relancer Saint-Pierre sur son trône.

Puis il s'en fut sur la terrasse du château, d'où l'on dominait tous les environs à une énorme distance.

A mille pieds au-dessous de lui il voyait les fumées des cabanes de Huana, et là, dans les lointains sur d'autres crêtes des troupeaux, des chiens, des bergers.

Mais personne dans les sentiers arriérés au castral.

Persone, la vide, le silence partout.

Il s'en fut alors couper un arbuste qui avait ses racines dans une anfractuosité des rochers, s'en fit un panier de deux mètres, et entra dans la chapelle.

Après quelques efforts, la dalle de marbre rose pouvait être soulevée, finissant par être écartée.

Et dans la poussière étendue, parmi quelques ossements qui avaient été perdus, ainsi que le mentionnait l'inscription funéraire, le colporteur palpa une vingtaine de sacs en cuir épais et cousus, sacs contenant chacun environ deux cent mille francs.

Soit, au total, un trésor de quatre millions.

La succession de Las Tablas était une réalité et non une farce.

Mais le poids de ces vingt sacs était trop considérable pour que le colporteur les descendît d'un seul coup à la gare la plus prochaine de ce pays perdu qu'était Huana.

Il remplaça la dalle, chaque provision des sacs sous des tapis et des escabeaux dans un coin de la sacristie et s'en fut en hâte, par un autre versant de la montagne, vers un village beaucoup plus important que le hameau de Huana.

La il acheta un mulet, en prétextant un brusque rhumatisme qui rendait son ballot trop lourd pour ses reins malades.

Espagnol lui-même, ayant vécu toute sa jeunesse au milieu des paysans espagnols, il avait des facilités de s'en tirer sans qu'on le soupçonnât, l'épistole que n'eût point eue un autre.

De nuit, il remonta à la chapelle, y chargea son mulet avec les sacs et marchait pendant une journée jusqu'à une ville dans la direction du nord.

La il achetait un tonneau, et dans ce tonneau il dissimulait ses sacs de cuir parmi des quantités de figures, échecs, se procurant une cigarette dont les brancards remplaçaient le bâton pour le mulet, et au lieu de prendre le train s'acheminait comme un pauvre diable de marchand vers la frontière française.

Une fois la frontière franchie et les douaniers aveuglés par quelques écus de cent sous, ce qui est facile en Espagne, le colporteur et sa richesse étaient à l'abri.

Le colporteur redevenait le duc de Santa-Maria, étranger de haute naissance qui pouvait parfaitement et tout naturellement posséder des capitaux considérables.

Il déposa ses quatre millions dans un coffre-fort loué à un grand établissement de crédit.

Et tout de suite il reprit le chemin de Paris.

Sa mission était accomplie, et à temps.

Le marquis d'Ambréuse pourrait à son tour aller fouiller les tombes du castral de Huana.

Le duc d'Alphonse retrouva Pépita très affaiblie par des crachements de sang mais vivante.

Elle l'avait attendu comme il le lui avait ordonné.

Attendu, lui, l'aimé, et avait attendu aussi la réussite de son expédition, attendu enfin la grande nouvelle annoncée.

Laquelle ? Depuis quinze jours que le duc d'Alphonse était parti, le cerveau de Pépita par lequel passaient tant de sombres pensées et tant de mirages éphémères, ce cerveau avait fini par se briser.

Et il ne trouvait pas, il n'osait rien deviner.

Il attendait, s'en remettait à la bonté chevaleresque, surhumaine de celui que les livres de la jeune femme avaient à peine appelé : Alphonse, ce celui qui l'avait réconciliée avec l'espérance, avec Dieu, qui lui avait donné la paix de la dernière heure.

— Me voici, Pépita, j'ai réussi, j'ai trouvé le dépôt de Las Tablas, quatre millions qui iront aux pauvres, aux pauvres de France, pour la part du saint marquis, aux pauvres de Pologne pour la part de la douce Marie, aux pauvres d'Espagne pour la part de Pépita... Les d'Ambréuse, les branches obéissent ainsi le pardon de Dieu, les Czarkewski seront bénis davantage... Est-ce bien, Pépita ?

(A suivre)

La Session Fédérale

(Suite de la première page)

services distingués qu'il a rendus en sa qualité de Haut Commissaire, ont été l'objet d'une cause d'orgueil et d'émulation dans sa patrie. Parmi les grandes qualités de Lord Strathcona sa grande générosité était surtout remarquable, et son souvenir sera toujours vivace dans le Dominion comme celui de l'homme généreux du Canada.

(Signé)

ARTHUR

Comme conclusion, le sous-secrétaire de la Chambre et du peuple du Canada en offrant à sa fille et à tous les membres de sa famille l'assurance de nos plus profondes sympathies.

SIR WILFRID LAURIER

M. l'Orateur. — Tout ce qui aurait pu être proposé ou suggéré par le gouvernement pour rendre hommage à la mémoire de l'illustre mort dont nous déplorons la perte, nous de ce côté de la Chambre, étions prêts à l'approuver, sachant que tout ce qui serait fait ne pourrait que difficilement rendre le sentiment de profond regret qui est ressenti d'un bout à l'autre de ce pays. Je ne crois pas que, depuis le temps de Sir John Macdonald, un seul Canadien ait laissé à sa mort autant de regrets que ne l'a fait Lord Strathcona. Il est pleuré par Sa Majesté le Roi, dont il était l'ami personnel; par les pairs du Royaume au milieu desquels il occupait une place d'honneur; par les autorités commerciales et financières de la métropole du monde qui ont trouvé en lui leur égal; par les pauvres de Londres au milieu desquels l'incarnation de la Providence; par le peuple de l'Ecosse, sa terre natale dont il ne s'est jamais complètement séparé, et au Canada par toutes les classes de la société riches comme pauvres, sans égard aux croyances et aux races. Seuls les sentiments universels de regrets sont un tribut que la classe à laquelle il appartenait reçoit. Peut-être sera-ce de ces regrets, si universels et si profonds, peut-être se retrouvera le fait que partout où il a passé, ce fut parmi ceux avec qui il est venu en contact, indien de la forêt ou de la prairie ou les hommes les plus éminents du monde politique et commercial au Canada ou les premiers de Londres, partout où il a créé une impression profonde et durable.

Il est venu au Canada à l'âge de 18 ans, il y a plus de 75 ans. Dans le temps ses facultés étaient saines; il possédait une éducation pratique et plus que sa part des qualités qui caractérisent sa race: de l'ardeur pour les affaires, de la prudence et de l'énergie, toujours prêt à faire face aux revers et surmontant les obstacles avec un succès phénoménal. Il vint au Canada comme simple petit commis à l'emploi de la compagnie de la Baie d'Hudson et à sa s'élève de cet emploi, et pas à pas il devint après la mort de Sir George Simpson, en 1860, de fait d'abord et ensuite de fait et de nom gouverneur de cette compagnie historique, position qu'il a occupée jusqu'aux derniers jours de sa vie. Il n'est pas hors de propos de remarquer ici que depuis la fusion de la compagnie de la Baie d'Hudson avec la compagnie du Nord-Ouest, il y a plus de 100 ans, que cette puissante institution a été dirigée par deux hommes et par deux hommes seulement. Sir George Simpson et Lord Strathcona. Quand les territoires du Nord-Ouest et la terre de Rupert sont devenus la propriété du Canada, Donald Smith avait acquis sur ces territoires éloignés une influence prépondérante, une influence dont on n'avait pas idée à cette époque. Lord Strathcona et lui ont été de valeur pour le Canada. On peut même dire, avec raison, que sans cette influence, le transport qui n'a pu se faire sans effusion de sang, aurait été encore plus tragique. Ses services n'ont pas été, à mon sens, appréciés comme ils le méritent, et il ne certainement pas été pris trop haut. Jusque là et pendant une période subséquente la politique de la compagnie de la Baie d'Hudson a consisté à faire de ce pays lointain un territoire exclusivement de chasse, mais le merveilleux sens des affaires que possédait Lord Strathcona lui a fait pressentir qu'aucune force connue ne pouvait endiguer le courant de la civilisation et avec une promptitude caractéristique, il s'est immédiatement attaché à opérer un changement et les démarches qu'il a faites ont été très précieuses pour le Canada. Il a constaté que le premier soin était une amélioration dans les communications entre l'est et l'ouest.

Il n'y avait pas alors de chemins de fer qui se rendissent plus loin que le Mississippi et il a organisé, comme tout le monde se le rappelle, un puissant syndicat afin d'établir des communications par voie ferrée de Minnesota à St-Paul et à la Rivière Rouge et par là de cet endroit jusqu'aux confluents de la Rivière Rouge et de l'Asiniboine à un point devenu depuis la grande cité de Winnipeg. Mais ce n'était là qu'une démarche préliminaire. Mettant à contribution toute son intelligence et son énergie, il s'est attaché à réaliser le projet de mettre

par voie ferrée les provinces de l'ouest en communication avec les provinces de l'est et le C. P. R. était créé. C'est un fait historique qu'il a pris une part prédominante à la construction de ce chemin de fer, mais il n'est peut-être pas aussi généralement connu que le C. P. R. devint un fait accompli. Il a fréquemment été sur le bord de l'abîme. Mais grâce au courage de Lord Strathcona et de ses associés, qui ont plus d'une fois risqué tout leur avoir, le C. P. R. est devenu un fait accompli.

C'est avec orgueil que nous devons nous rappeler qu'il a déjà fait partie de cette Chambre et ceux qui, comme vous, M. l'Orateur, et moi, qui avons eu le privilège d'être ses collègues, nous pouvons rendre témoignage à son jugement sain, ses vues modérées, sa conduite digne, qualités qui commandaient le respect des deux côtés de la Chambre.

C'est au gouvernement de Sir Charles Tupper que le pays doit la nomination de Lord Strathcona comme Haut Commissaire à Londres, et il n'était pas possible de faire un choix plus judicieux.

Mon très honorable ami, le chef du gouvernement, a rendu hommage au dévouement de Lord Strathcona dans ses fonctions de Haut Commissaire et, comme le très honorable monsieur l'a dit, j'étais très heureux de lui en position de connaître les détails à ce sujet. Le dévouement de Lord Strathcona à ses fonctions, sa courtoisie dans les questions d'affaires et sociales, sa généreuse hospitalité et, par-dessus tout, son désir jaloux de mettre toujours le Canada, de l'avant dans toutes les affaires importantes ou non, son assiduité à son bureau, sa conduite officielle, faisaient de lui un Haut Commissaire idéal et l'orgueil de ses compatriotes.

Tout le monde sait que sa vie privée était à l'égal de sa vie publique, il était un mari modèle, un bon père de famille et un ami sincère.

Il a eu le privilège d'atteindre un grand âge, mais c'était un privilège encore plus grand pour lui que de réaliser, s'il le désirait, que plus il avançait en âge, plus il faisait l'admiration et commandait le respect et l'affection de ses concitoyens. Sa vie d'une manière générale a été une vie heureuse, et nous devons dire que tout ce qu'il a acquis de richesse, de célébrité et d'estime générale est la part du public, il l'a gagné et mérité.

J'ai l'honneur, monsieur l'Orateur, de secondar la motion de mon honorable ami.

Motion adoptée et ajournement à 2.35 hrs. p.m.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

(Suite de la première page)

services distingués qu'il a rendus en sa qualité de Haut Commissaire, ont été l'objet d'une cause d'orgueil et d'émulation dans sa patrie. Parmi les grandes qualités de Lord Strathcona sa grande générosité était surtout remarquable, et son souvenir sera toujours vivace dans le Dominion comme celui de l'homme généreux du Canada.

(Signé)

ARTHUR

Comme conclusion, le sous-secrétaire de la Chambre et du peuple du Canada en offrant à sa fille et à tous les membres de sa famille l'assurance de nos plus profondes sympathies.

SIR WILFRID LAURIER

M. l'Orateur. — Tout ce qui aurait pu être proposé ou suggéré par le gouvernement pour rendre hommage à la mémoire de l'illustre mort dont nous déplorons la perte, nous de ce côté de la Chambre, étions prêts à l'approuver, sachant que tout ce qui serait fait ne pourrait que difficilement rendre le sentiment de profond regret qui est ressenti d'un bout à l'autre de ce pays. Je ne crois pas que, depuis le temps de Sir John Macdonald, un seul Canadien ait laissé à sa mort autant de regrets que ne l'a fait Lord Strathcona. Il est pleuré par Sa Majesté le Roi, dont il était l'ami personnel; par les pairs du Royaume au milieu desquels il occupait une place d'honneur; par les autorités commerciales et financières de la métropole du monde qui ont trouvé en lui leur égal; par les pauvres de Londres au milieu desquels l'incarnation de la Providence; par le peuple de l'Ecosse, sa terre natale dont il ne s'est jamais complètement séparé, et au Canada par toutes les classes de la société riches comme pauvres, sans égard aux croyances et aux races. Seuls les sentiments universels de regrets sont un tribut que la classe à laquelle il appartenait reçoit. Peut-être sera-ce de ces regrets, si universels et si profonds, peut-être se retrouvera le fait que partout où il a passé, ce fut parmi ceux avec qui il est venu en contact, indien de la forêt ou de la prairie ou les hommes les plus éminents du monde politique et commercial au Canada ou les premiers de Londres, partout où il a créé une impression profonde et durable.

Il est venu au Canada à l'âge de 18 ans, il y a plus de 75 ans. Dans le temps ses facultés étaient saines; il possédait une éducation pratique et plus que sa part des qualités qui caractérisent sa race: de l'ardeur pour les affaires, de la prudence et de l'énergie, toujours prêt à faire face aux revers et surmontant les obstacles avec un succès phénoménal. Il vint au Canada comme simple petit commis à l'emploi de la compagnie de la Baie d'Hudson et à sa s'élève de cet emploi, et pas à pas il devint après la mort de Sir George Simpson, en 1860, de fait d'abord et ensuite de fait et de nom gouverneur de cette compagnie historique, position qu'il a occupée jusqu'aux derniers jours de sa vie. Il n'est pas hors de propos de remarquer ici que depuis la fusion de la compagnie de la Baie d'Hudson avec la compagnie du Nord-Ouest, il y a plus de 100 ans, que cette puissante institution a été dirigée par deux hommes et par deux hommes seulement. Sir George Simpson et Lord Strathcona. Quand les territoires du Nord-Ouest et la terre de Rupert sont devenus la propriété du Canada, Donald Smith avait acquis sur ces territoires éloignés une influence prépondérante, une influence dont on n'avait pas idée à cette époque. Lord Strathcona et lui ont été de valeur pour le Canada. On peut même dire, avec raison, que sans cette influence, le transport qui n'a pu se faire sans effusion de sang, aurait été encore plus tragique. Ses services n'ont pas été, à mon sens, appréciés comme ils le méritent, et il ne certainement pas été pris trop haut. Jusque là et pendant une période subséquente la politique de la compagnie de la Baie d'Hudson a consisté à faire de ce pays lointain un territoire exclusivement de chasse, mais le merveilleux sens des affaires que possédait Lord Strathcona lui a fait pressentir qu'aucune force connue ne pouvait endiguer le courant de la civilisation et avec une promptitude caractéristique, il s'est immédiatement attaché à opérer un changement et les démarches qu'il a faites ont été très précieuses pour le Canada. Il a constaté que le premier soin était une amélioration dans les communications entre l'est et l'ouest.

Il n'y avait pas alors de chemins de fer qui se rendissent plus loin que le Mississippi et il a organisé, comme tout le monde se le rappelle, un puissant syndicat afin d'établir des communications par voie ferrée de Minnesota à St-Paul et à la Rivière Rouge et par là de cet endroit jusqu'aux confluents de la Rivière Rouge et de l'Asiniboine à un point devenu depuis la grande cité de Winnipeg. Mais ce n'était là qu'une démarche préliminaire. Mettant à contribution toute son intelligence et son énergie, il s'est attaché à réaliser le projet de mettre

par voie ferrée les provinces de l'ouest en communication avec les provinces de l'est et le C. P. R. était créé. C'est un fait historique qu'il a pris une part prédominante à la construction de ce chemin de fer, mais il n'est peut-être pas aussi généralement connu que le C. P. R. devint un fait accompli. Il a fréquemment été sur le bord de l'abîme. Mais grâce au courage de Lord Strathcona et de ses associés, qui ont plus d'une fois risqué tout leur avoir, le C. P. R. est devenu un fait accompli.

C'est avec orgueil que nous devons nous rappeler qu'il a déjà fait partie de cette Chambre et ceux qui, comme vous, M. l'Orateur, et moi, qui avons eu le privilège d'être ses collègues, nous pouvons rendre témoignage à son jugement sain, ses vues modérées, sa conduite digne, qualités qui commandaient le respect des deux côtés de la Chambre.

C'est au gouvernement de Sir Charles Tupper que le pays doit la nomination de Lord Strathcona comme Haut Commissaire à Londres, et il n'était pas possible de faire un choix plus judicieux.

Mon très honorable ami, le chef du gouvernement, a rendu hommage au dévouement de Lord Strathcona dans ses fonctions de Haut Commissaire et, comme le très honorable monsieur l'a dit, j'étais très heureux de lui en position de connaître les détails à ce sujet. Le dévouement de Lord Strathcona à ses fonctions, sa courtoisie dans les questions d'affaires et sociales, sa généreuse hospitalité et, par-dessus tout, son désir jaloux de mettre toujours le Canada, de l'avant dans toutes les affaires importantes ou non, son assiduité à son bureau, sa conduite officielle, faisaient de lui un Haut Commissaire idéal et l'orgueil de ses compatriotes.

Tout le monde sait que sa vie privée était à l'égal de sa vie publique, il était un mari modèle, un bon père de famille et un ami sincère.

Il a eu le privilège d'atteindre un grand âge, mais c'était un privilège encore plus grand pour lui que de réaliser, s'il le désirait, que plus il avançait en âge, plus il faisait l'admiration et commandait le respect et l'affection de ses concitoyens. Sa vie d'une manière générale a été une vie heureuse, et nous devons dire que tout ce qu'il a acquis de richesse, de célébrité et d'estime générale est la part du public, il l'a gagné et mérité.

J'ai l'honneur, monsieur l'Orateur, de secondar la motion de mon honorable ami.

Motion adoptée et ajournement à 2.35 hrs. p.m.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

On reprendra demain le débat sur l'adresse.

PAS D'ALUN



AU CERCLE LAVAL

UNE HEUREUSE INNOVATION.

Le Cercle Laval de l'A. C. J. C. inaugurer, hier soir, un nouveau mode dans la direction de ses séances. Dorénavant, en effet, il y aura causerie par un étudiant et conférence par une personne du dehors. Pour cette dernière, le comité d'invitation, à toujours eu soin de la choisir parmi les plus compétentes dans leurs milieux respectifs. Que le juge plutôt par la liste des invités qui ont daigné accepter d'adresser la parole en comité privé, c'est-à-dire, devant les membres du cercle et les autres étudiants.

S'ouvrait d'abord, hier soir, l'année 1914, avec M. Arthur St-Pierre, expert en question ouvrière. Suivrait d'ici au milieu d'avril, l'honorable juge Gervais, professeur de procédure civile la faculté de droit, M. A. P. Frigon, président de la commission spéciale d'étude du Canal de la Baie Georgienne (Chambre de Commerce de Montréal); M. Edouard Montpetit, avocat et professeur d'économie politique à Laval, sur "Les grands mouvements économiques en Angleterre"; Le révérend Père Loiseau, S. J., sur la "Banqueroute" de la "Moralité Laïque" en France; M. Anicore Perrault, avocat et professeur de droit commercial et maritime à la faculté de Droit de Laval; et d'autres conférenciers distingués, dont les noms seront connus bientôt.

Voilà pour les séances en comité privé. Quant aux séances publiques, qui se tiendront deux ou trois fois l'an, le cercle Laval a la ferme espérance de présenter, dans ces occasions, à l'élite de la société montrealaise, nos hommes d'Etat canadiens-français les plus remarquables. Comme le public pourra facilement le constater alors, ces hommes n'auront à nos yeux aucun caractère politique; ils ne seront tous que Canadiens-français.

Nous croyons que l'innovation est bonne et qu'elle portera des fruits. Pour cette raison nous nous sommes permis de la signaler au public.

LE CERCLE LAVAL.

LE SECRÉTAIRE.

LE CERCLE LAVAL.

LE SECRÉTAIRE.

LE CERCLE LAVAL.

LE SECRÉTAIRE.

LE CERCLE LAVAL.

LE SECRÉTAIRE.

LE CERCLE LAVAL.

LE SECRÉTAIRE.

LE CERCLE LAVAL.

LE SECRÉTAIRE.

LE CERCLE LAVAL.

LE SECRÉTAIRE.

LE CERCLE LAVAL.

LE SECRÉTAIRE.

LE CERCLE LAVAL.

LE SECRÉTAIRE.

LE CERCLE LAVAL.

LE SECRÉTAIRE.

LE CERCLE LAVAL.

LE SECRÉTAIRE.

LE CERCLE LAVAL.

LE SECRÉTAIRE.

LE CERCLE LAVAL.

LE SECRÉTAIRE.

LE CERCLE LAVAL.

LE SECRÉTAIRE.

LE CERCLE LAVAL.

LE SECRÉTAIRE.

LE CERCLE LAVAL.

LE SECRÉTAIRE.

LE CERCLE LAVAL.

LE SECRÉTAIRE.

LE CERCLE LAVAL.

LE SECRÉTAIRE.

LE CERCLE LAVAL.

LE SECRÉTAIRE.

LE CERCLE LAVAL.

LE SECRÉTAIRE.

LE CERCLE LAVAL.

LE SECRÉTAIRE.

LE CERCLE LAVAL.

LE SECRÉTAIRE.

LE CERCLE LAVAL.

LE SECRÉTAIRE.

LE CERCLE LAVAL.

LE SECRÉTAIRE.

LE CERCLE LAVAL.

LE SECRÉTAIRE.

LE CERCLE LAVAL.

LE SECRÉTAIRE.

LE CERCLE LAVAL.

LE SECRÉTAIRE.

BOURSE DE MONTREAL

Le cours des valeurs continuait d'être actif, et les pertes ont été rares

OTTAWA POWER

ACTIF A 164 7-8

Le ciment était l'une des quelques valeurs en baisse à la fermeture, il cotait 29

Le marché de Montréal a conservé hier, son activité de la journée précédente. La journée a été des plus favorables à la spéculation et les haussiers continuent à gagner du terrain. La plupart des valeurs ont fait des gains très appréciables. Malgré certaines influences extérieures, comme par exemple, la mort de lord Strathcona, le marché n'a rien perdu de son activité et les cours représentaient le terrain perdu à la fin de la séance d'hier après-midi. Très peu de valeurs ont enregistré de légères pertes au cours de la journée. Cependant le nombre des valeurs en perte est très restreint et ces pertes ne sont que de petites fractions. Le Richelieu et Ontario a enregistré une perte d'un point et demi sur sa cote de la journée précédente, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière. L'Ontario a enregistré une perte de 1/2 point, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière. L'Ontario a enregistré une perte de 1/2 point, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière.

Le marché de Montréal a conservé hier, son activité de la journée précédente. La journée a été des plus favorables à la spéculation et les haussiers continuent à gagner du terrain. La plupart des valeurs ont fait des gains très appréciables. Malgré certaines influences extérieures, comme par exemple, la mort de lord Strathcona, le marché n'a rien perdu de son activité et les cours représentaient le terrain perdu à la fin de la séance d'hier après-midi. Très peu de valeurs ont enregistré de légères pertes au cours de la journée. Cependant le nombre des valeurs en perte est très restreint et ces pertes ne sont que de petites fractions. Le Richelieu et Ontario a enregistré une perte d'un point et demi sur sa cote de la journée précédente, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière. L'Ontario a enregistré une perte de 1/2 point, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière.

Le marché de Montréal a conservé hier, son activité de la journée précédente. La journée a été des plus favorables à la spéculation et les haussiers continuent à gagner du terrain. La plupart des valeurs ont fait des gains très appréciables. Malgré certaines influences extérieures, comme par exemple, la mort de lord Strathcona, le marché n'a rien perdu de son activité et les cours représentaient le terrain perdu à la fin de la séance d'hier après-midi. Très peu de valeurs ont enregistré de légères pertes au cours de la journée. Cependant le nombre des valeurs en perte est très restreint et ces pertes ne sont que de petites fractions. Le Richelieu et Ontario a enregistré une perte d'un point et demi sur sa cote de la journée précédente, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière. L'Ontario a enregistré une perte de 1/2 point, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière.

Le marché de Montréal a conservé hier, son activité de la journée précédente. La journée a été des plus favorables à la spéculation et les haussiers continuent à gagner du terrain. La plupart des valeurs ont fait des gains très appréciables. Malgré certaines influences extérieures, comme par exemple, la mort de lord Strathcona, le marché n'a rien perdu de son activité et les cours représentaient le terrain perdu à la fin de la séance d'hier après-midi. Très peu de valeurs ont enregistré de légères pertes au cours de la journée. Cependant le nombre des valeurs en perte est très restreint et ces pertes ne sont que de petites fractions. Le Richelieu et Ontario a enregistré une perte d'un point et demi sur sa cote de la journée précédente, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière. L'Ontario a enregistré une perte de 1/2 point, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière.

Le marché de Montréal a conservé hier, son activité de la journée précédente. La journée a été des plus favorables à la spéculation et les haussiers continuent à gagner du terrain. La plupart des valeurs ont fait des gains très appréciables. Malgré certaines influences extérieures, comme par exemple, la mort de lord Strathcona, le marché n'a rien perdu de son activité et les cours représentaient le terrain perdu à la fin de la séance d'hier après-midi. Très peu de valeurs ont enregistré de légères pertes au cours de la journée. Cependant le nombre des valeurs en perte est très restreint et ces pertes ne sont que de petites fractions. Le Richelieu et Ontario a enregistré une perte d'un point et demi sur sa cote de la journée précédente, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière. L'Ontario a enregistré une perte de 1/2 point, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière.

Le marché de Montréal a conservé hier, son activité de la journée précédente. La journée a été des plus favorables à la spéculation et les haussiers continuent à gagner du terrain. La plupart des valeurs ont fait des gains très appréciables. Malgré certaines influences extérieures, comme par exemple, la mort de lord Strathcona, le marché n'a rien perdu de son activité et les cours représentaient le terrain perdu à la fin de la séance d'hier après-midi. Très peu de valeurs ont enregistré de légères pertes au cours de la journée. Cependant le nombre des valeurs en perte est très restreint et ces pertes ne sont que de petites fractions. Le Richelieu et Ontario a enregistré une perte d'un point et demi sur sa cote de la journée précédente, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière. L'Ontario a enregistré une perte de 1/2 point, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière.

Le marché de Montréal a conservé hier, son activité de la journée précédente. La journée a été des plus favorables à la spéculation et les haussiers continuent à gagner du terrain. La plupart des valeurs ont fait des gains très appréciables. Malgré certaines influences extérieures, comme par exemple, la mort de lord Strathcona, le marché n'a rien perdu de son activité et les cours représentaient le terrain perdu à la fin de la séance d'hier après-midi. Très peu de valeurs ont enregistré de légères pertes au cours de la journée. Cependant le nombre des valeurs en perte est très restreint et ces pertes ne sont que de petites fractions. Le Richelieu et Ontario a enregistré une perte d'un point et demi sur sa cote de la journée précédente, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière. L'Ontario a enregistré une perte de 1/2 point, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière.

Le marché de Montréal a conservé hier, son activité de la journée précédente. La journée a été des plus favorables à la spéculation et les haussiers continuent à gagner du terrain. La plupart des valeurs ont fait des gains très appréciables. Malgré certaines influences extérieures, comme par exemple, la mort de lord Strathcona, le marché n'a rien perdu de son activité et les cours représentaient le terrain perdu à la fin de la séance d'hier après-midi. Très peu de valeurs ont enregistré de légères pertes au cours de la journée. Cependant le nombre des valeurs en perte est très restreint et ces pertes ne sont que de petites fractions. Le Richelieu et Ontario a enregistré une perte d'un point et demi sur sa cote de la journée précédente, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière. L'Ontario a enregistré une perte de 1/2 point, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière.

Le marché de Montréal a conservé hier, son activité de la journée précédente. La journée a été des plus favorables à la spéculation et les haussiers continuent à gagner du terrain. La plupart des valeurs ont fait des gains très appréciables. Malgré certaines influences extérieures, comme par exemple, la mort de lord Strathcona, le marché n'a rien perdu de son activité et les cours représentaient le terrain perdu à la fin de la séance d'hier après-midi. Très peu de valeurs ont enregistré de légères pertes au cours de la journée. Cependant le nombre des valeurs en perte est très restreint et ces pertes ne sont que de petites fractions. Le Richelieu et Ontario a enregistré une perte d'un point et demi sur sa cote de la journée précédente, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière. L'Ontario a enregistré une perte de 1/2 point, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière.

Le marché de Montréal a conservé hier, son activité de la journée précédente. La journée a été des plus favorables à la spéculation et les haussiers continuent à gagner du terrain. La plupart des valeurs ont fait des gains très appréciables. Malgré certaines influences extérieures, comme par exemple, la mort de lord Strathcona, le marché n'a rien perdu de son activité et les cours représentaient le terrain perdu à la fin de la séance d'hier après-midi. Très peu de valeurs ont enregistré de légères pertes au cours de la journée. Cependant le nombre des valeurs en perte est très restreint et ces pertes ne sont que de petites fractions. Le Richelieu et Ontario a enregistré une perte d'un point et demi sur sa cote de la journée précédente, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière. L'Ontario a enregistré une perte de 1/2 point, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière.

Le marché de Montréal a conservé hier, son activité de la journée précédente. La journée a été des plus favorables à la spéculation et les haussiers continuent à gagner du terrain. La plupart des valeurs ont fait des gains très appréciables. Malgré certaines influences extérieures, comme par exemple, la mort de lord Strathcona, le marché n'a rien perdu de son activité et les cours représentaient le terrain perdu à la fin de la séance d'hier après-midi. Très peu de valeurs ont enregistré de légères pertes au cours de la journée. Cependant le nombre des valeurs en perte est très restreint et ces pertes ne sont que de petites fractions. Le Richelieu et Ontario a enregistré une perte d'un point et demi sur sa cote de la journée précédente, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière. L'Ontario a enregistré une perte de 1/2 point, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière.

Le marché de Montréal a conservé hier, son activité de la journée précédente. La journée a été des plus favorables à la spéculation et les haussiers continuent à gagner du terrain. La plupart des valeurs ont fait des gains très appréciables. Malgré certaines influences extérieures, comme par exemple, la mort de lord Strathcona, le marché n'a rien perdu de son activité et les cours représentaient le terrain perdu à la fin de la séance d'hier après-midi. Très peu de valeurs ont enregistré de légères pertes au cours de la journée. Cependant le nombre des valeurs en perte est très restreint et ces pertes ne sont que de petites fractions. Le Richelieu et Ontario a enregistré une perte d'un point et demi sur sa cote de la journée précédente, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière. L'Ontario a enregistré une perte de 1/2 point, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière.

Le marché de Montréal a conservé hier, son activité de la journée précédente. La journée a été des plus favorables à la spéculation et les haussiers continuent à gagner du terrain. La plupart des valeurs ont fait des gains très appréciables. Malgré certaines influences extérieures, comme par exemple, la mort de lord Strathcona, le marché n'a rien perdu de son activité et les cours représentaient le terrain perdu à la fin de la séance d'hier après-midi. Très peu de valeurs ont enregistré de légères pertes au cours de la journée. Cependant le nombre des valeurs en perte est très restreint et ces pertes ne sont que de petites fractions. Le Richelieu et Ontario a enregistré une perte d'un point et demi sur sa cote de la journée précédente, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière. L'Ontario a enregistré une perte de 1/2 point, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière.

Le marché de Montréal a conservé hier, son activité de la journée précédente. La journée a été des plus favorables à la spéculation et les haussiers continuent à gagner du terrain. La plupart des valeurs ont fait des gains très appréciables. Malgré certaines influences extérieures, comme par exemple, la mort de lord Strathcona, le marché n'a rien perdu de son activité et les cours représentaient le terrain perdu à la fin de la séance d'hier après-midi. Très peu de valeurs ont enregistré de légères pertes au cours de la journée. Cependant le nombre des valeurs en perte est très restreint et ces pertes ne sont que de petites fractions. Le Richelieu et Ontario a enregistré une perte d'un point et demi sur sa cote de la journée précédente, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière. L'Ontario a enregistré une perte de 1/2 point, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière.

Le marché de Montréal a conservé hier, son activité de la journée précédente. La journée a été des plus favorables à la spéculation et les haussiers continuent à gagner du terrain. La plupart des valeurs ont fait des gains très appréciables. Malgré certaines influences extérieures, comme par exemple, la mort de lord Strathcona, le marché n'a rien perdu de son activité et les cours représentaient le terrain perdu à la fin de la séance d'hier après-midi. Très peu de valeurs ont enregistré de légères pertes au cours de la journée. Cependant le nombre des valeurs en perte est très restreint et ces pertes ne sont que de petites fractions. Le Richelieu et Ontario a enregistré une perte d'un point et demi sur sa cote de la journée précédente, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière. L'Ontario a enregistré une perte de 1/2 point, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière.

Le marché de Montréal a conservé hier, son activité de la journée précédente. La journée a été des plus favorables à la spéculation et les haussiers continuent à gagner du terrain. La plupart des valeurs ont fait des gains très appréciables. Malgré certaines influences extérieures, comme par exemple, la mort de lord Strathcona, le marché n'a rien perdu de son activité et les cours représentaient le terrain perdu à la fin de la séance d'hier après-midi. Très peu de valeurs ont enregistré de légères pertes au cours de la journée. Cependant le nombre des valeurs en perte est très restreint et ces pertes ne sont que de petites fractions. Le Richelieu et Ontario a enregistré une perte d'un point et demi sur sa cote de la journée précédente, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière. L'Ontario a enregistré une perte de 1/2 point, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière.

Le marché de Montréal a conservé hier, son activité de la journée précédente. La journée a été des plus favorables à la spéculation et les haussiers continuent à gagner du terrain. La plupart des valeurs ont fait des gains très appréciables. Malgré certaines influences extérieures, comme par exemple, la mort de lord Strathcona, le marché n'a rien perdu de son activité et les cours représentaient le terrain perdu à la fin de la séance d'hier après-midi. Très peu de valeurs ont enregistré de légères pertes au cours de la journée. Cependant le nombre des valeurs en perte est très restreint et ces pertes ne sont que de petites fractions. Le Richelieu et Ontario a enregistré une perte d'un point et demi sur sa cote de la journée précédente, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière. L'Ontario a enregistré une perte de 1/2 point, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière.

Le marché de Montréal a conservé hier, son activité de la journée précédente. La journée a été des plus favorables à la spéculation et les haussiers continuent à gagner du terrain. La plupart des valeurs ont fait des gains très appréciables. Malgré certaines influences extérieures, comme par exemple, la mort de lord Strathcona, le marché n'a rien perdu de son activité et les cours représentaient le terrain perdu à la fin de la séance d'hier après-midi. Très peu de valeurs ont enregistré de légères pertes au cours de la journée. Cependant le nombre des valeurs en perte est très restreint et ces pertes ne sont que de petites fractions. Le Richelieu et Ontario a enregistré une perte d'un point et demi sur sa cote de la journée précédente, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière. L'Ontario a enregistré une perte de 1/2 point, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière.

Le marché de Montréal a conservé hier, son activité de la journée précédente. La journée a été des plus favorables à la spéculation et les haussiers continuent à gagner du terrain. La plupart des valeurs ont fait des gains très appréciables. Malgré certaines influences extérieures, comme par exemple, la mort de lord Strathcona, le marché n'a rien perdu de son activité et les cours représentaient le terrain perdu à la fin de la séance d'hier après-midi. Très peu de valeurs ont enregistré de légères pertes au cours de la journée. Cependant le nombre des valeurs en perte est très restreint et ces pertes ne sont que de petites fractions. Le Richelieu et Ontario a enregistré une perte d'un point et demi sur sa cote de la journée précédente, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière. L'Ontario a enregistré une perte de 1/2 point, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière.

Le marché de Montréal a conservé hier, son activité de la journée précédente. La journée a été des plus favorables à la spéculation et les haussiers continuent à gagner du terrain. La plupart des valeurs ont fait des gains très appréciables. Malgré certaines influences extérieures, comme par exemple, la mort de lord Strathcona, le marché n'a rien perdu de son activité et les cours représentaient le terrain perdu à la fin de la séance d'hier après-midi. Très peu de valeurs ont enregistré de légères pertes au cours de la journée. Cependant le nombre des valeurs en perte est très restreint et ces pertes ne sont que de petites fractions. Le Richelieu et Ontario a enregistré une perte d'un point et demi sur sa cote de la journée précédente, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière. L'Ontario a enregistré une perte de 1/2 point, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière.

Le marché de Montréal a conservé hier, son activité de la journée précédente. La journée a été des plus favorables à la spéculation et les haussiers continuent à gagner du terrain. La plupart des valeurs ont fait des gains très appréciables. Malgré certaines influences extérieures, comme par exemple, la mort de lord Strathcona, le marché n'a rien perdu de son activité et les cours représentaient le terrain perdu à la fin de la séance d'hier après-midi. Très peu de valeurs ont enregistré de légères pertes au cours de la journée. Cependant le nombre des valeurs en perte est très restreint et ces pertes ne sont que de petites fractions. Le Richelieu et Ontario a enregistré une perte d'un point et demi sur sa cote de la journée précédente, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière. L'Ontario a enregistré une perte de 1/2 point, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière.

Le marché de Montréal a conservé hier, son activité de la journée précédente. La journée a été des plus favorables à la spéculation et les haussiers continuent à gagner du terrain. La plupart des valeurs ont fait des gains très appréciables. Malgré certaines influences extérieures, comme par exemple, la mort de lord Strathcona, le marché n'a rien perdu de son activité et les cours représentaient le terrain perdu à la fin de la séance d'hier après-midi. Très peu de valeurs ont enregistré de légères pertes au cours de la journée. Cependant le nombre des valeurs en perte est très restreint et ces pertes ne sont que de petites fractions. Le Richelieu et Ontario a enregistré une perte d'un point et demi sur sa cote de la journée précédente, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière. L'Ontario a enregistré une perte de 1/2 point, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière.

Le marché de Montréal a conservé hier, son activité de la journée précédente. La journée a été des plus favorables à la spéculation et les haussiers continuent à gagner du terrain. La plupart des valeurs ont fait des gains très appréciables. Malgré certaines influences extérieures, comme par exemple, la mort de lord Strathcona, le marché n'a rien perdu de son activité et les cours représentaient le terrain perdu à la fin de la séance d'hier après-midi. Très peu de valeurs ont enregistré de légères pertes au cours de la journée. Cependant le nombre des valeurs en perte est très restreint et ces pertes ne sont que de petites fractions. Le Richelieu et Ontario a enregistré une perte d'un point et demi sur sa cote de la journée précédente, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière. L'Ontario a enregistré une perte de 1/2 point, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière.

Le marché de Montréal a conservé hier, son activité de la journée précédente. La journée a été des plus favorables à la spéculation et les haussiers continuent à gagner du terrain. La plupart des valeurs ont fait des gains très appréciables. Malgré certaines influences extérieures, comme par exemple, la mort de lord Strathcona, le marché n'a rien perdu de son activité et les cours représentaient le terrain perdu à la fin de la séance d'hier après-midi. Très peu de valeurs ont enregistré de légères pertes au cours de la journée. Cependant le nombre des valeurs en perte est très restreint et ces pertes ne sont que de petites fractions. Le Richelieu et Ontario a enregistré une perte d'un point et demi sur sa cote de la journée précédente, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière. L'Ontario a enregistré une perte de 1/2 point, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière.

Le marché de Montréal a conservé hier, son activité de la journée précédente. La journée a été des plus favorables à la spéculation et les haussiers continuent à gagner du terrain. La plupart des valeurs ont fait des gains très appréciables. Malgré certaines influences extérieures, comme par exemple, la mort de lord Strathcona, le marché n'a rien perdu de son activité et les cours représentaient le terrain perdu à la fin de la séance d'hier après-midi. Très peu de valeurs ont enregistré de légères pertes au cours de la journée. Cependant le nombre des valeurs en perte est très restreint et ces pertes ne sont que de petites fractions. Le Richelieu et Ontario a enregistré une perte d'un point et demi sur sa cote de la journée précédente, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière. L'Ontario a enregistré une perte de 1/2 point, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière.

Le marché de Montréal a conservé hier, son activité de la journée précédente. La journée a été des plus favorables à la spéculation et les haussiers continuent à gagner du terrain. La plupart des valeurs ont fait des gains très appréciables. Malgré certaines influences extérieures, comme par exemple, la mort de lord Strathcona, le marché n'a rien perdu de son activité et les cours représentaient le terrain perdu à la fin de la séance d'hier après-midi. Très peu de valeurs ont enregistré de légères pertes au cours de la journée. Cependant le nombre des valeurs en perte est très restreint et ces pertes ne sont que de petites fractions. Le Richelieu et Ontario a enregistré une perte d'un point et demi sur sa cote de la journée précédente, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière. L'Ontario a enregistré une perte de 1/2 point, au cours de la veille dans le courant de la semaine dernière.

PROPOS DE COURTIER

(Nous extrayons de la lettre de Thornton Davidson & Co., membres de la Bourse de Montréal, les considérations suivantes sur la situation monétaire)

La semaine dernière n'a pas vu de grands changements dans les cercles financiers du monde. Le ton des marchés continue d'être plein d'optimisme, et bien qu'il y ait eu des reculs, l'amélioration de la situation monétaire continue de s'améliorer. On considère généralement d'une grande signification le fait que, après le déclin de l'escompte minimum de la Banque d'Angleterre à 4 1/2 p.c., la semaine précédente la dernière, la réserve de l'argent disponible s'est encore augmentée. La hausse a été rapide et peut se comparer à 55.58 p.c., contre celle de la semaine précédente qui serait de 49.34 p.c.

(Une revue du marché, par Thornton Davidson & Co.)
Le ton général du marché local a été très fort, au cours de la semaine dernière. Les valeurs les plus en vue, ont été le Pacifique Canadien, le Montreal Tramways, le Canadian Pacific, le Quebec Railway et quelques autres. Le Pacifique Canadien a été la valeur qui a indiqué le sentiment général à l'étranger. Les changements dans les prix, bien que ayant une grande importance, n'ont pas été extraordinaires, la hausse régulière, mais assez lente ayant fait monter le stock à 213, au commencement de la présente semaine, contre 208 à la fin de la semaine précédente. Cette hausse de cinq points est entièrement satisfaisante et elle indique que la situation du marché prend une très bonne allure.

(Le "Temps" de Paris, dans son article financier dit ce qui suit):
"La manière d'agir du gouvernement mexicain qui a suspendu le paiement des intérêts de la dette publique, a mécontenté au plus haut point le public et les banquiers qui dans leur intérêt voudraient voir les Etats-Unis et les puissances européennes agir différemment à l'égard du Mexique."
Le journal ajoute que si l'Europe abandonne le droit exclusif qu'elle a d'intervenir auprès des Etats-Unis, ces derniers, dans ce cas, seront responsables de la sauvegarde des intérêts de tous les Européens.
La Banque de France a déjà protesté auprès du général Huerta.
L'article engage fortement les Européens à s'organiser en comité pour obliger leurs gouvernements à protéger leurs propres intérêts.

CANADA STEAMSHIP LINES

Ceux qui composent le bureau de direction de cette compagnie.

Le bureau de direction de la Canada Steamship Lines, Ltd., est composé comme suit: Président, Hon. Sir Trevor Dawson.
Président: James Caruthers.
Vice-présidents: William Wainwright, M. J. Hailey et J. P. Steedman.
Directeur-gérant: J. W. Norcross.
Directeur: Sir H. Montagu Allan, H. B. Smith, Edmond Bristol, M.P., John R. Binning, D. B. Hanna, William Jarvis, Hon. J. P. B. Casgrain, C. A. Barnard, K.C.; J. C. Newman.
Comité de Londres: Sir Stephen Furness, Bart., M.P.; Sir Trevor Dawson, R.N.; Fred W. Lewis, Albert Vickers, Sir Vincent Callard, W. Grant Morden, Claude G. Bryan.

LA BANQUE DOMINION

Le rapport annuel de la banque indique que les bénéfices ont été considérables.

Toronto, 21 — Le rapport annuel de la banque Dominion rendu public mardi soir est d'accord avec les rapports des autres institutions du même genre dont les bénéfices pour 1913 ont été considérables. Le rapport est remarquable, à cause de la grande proportion de l'actif immédiatement réalisable avec le total du passif démontre.
Un fait également digne de remarque, en face de la rareté de l'argent, qui s'est fait sentir en 1912, pour des fins de placement, c'est que la nouvelle émission de capital, au montant de \$1,000,000 a été immédiatement souscrite. Le dernier versement sur cette émission est dû en juin, mais le dernier rapport démontre qu'un montant de \$811,344 avait déjà été payé à la fin de 1913.
A la fin de l'exercice financier, le capital payé de la banque Dominion, était de \$5,811,341. La moyenne du capital payé pour l'année a été de \$5,400,000.
Les bénéfices, déductions ordinaires faites et les dispositions pour les comptes douteux, ont été de \$950,402, soit 17.75 pour cent sur le capital payé moyen. Les bénéfices nets pour 1912 ont été de \$48,873 en moins et en 1911, ils étaient de \$246,357 en moins. Une distribution de 14 pour cent aux actionnaires a absorbé \$765,823, et la somme de \$290,000 a été également prise sur les bénéfices et transférée au compte de placement pour raffermir la situation de la banque. Il reste une balance de \$547,688 légèrement moins élevée qu'il y a un an.
Les résultats obtenus par l'exploitation de cette mine dans un si court espace de temps sont très satisfaisants. La compagnie a construit un camp permanent et un chemin de plusieurs milles de longueur.

MACDONALD CO

Le dividende sur les actions privilégiées serait déclaré cette semaine.

Toronto, 21. — On s'attend à ce que le dividende sur les actions privilégiées de la compagnie A. MacDonald soit déclaré à l'assemblée qui doit avoir lieu cette semaine. Les profits de la compagnie pour l'année sont d'environ \$250,000, c'est-à-dire amplement suffisants pour payer le dividende sur les actions privilégiées. On dit que M. Garnet se retirera du bureau de direction à la prochaine assemblée.

STOCKS DE NEW-YORK

Appelez Main 4265
H. TESSIER & CO.
18 RUE HOSPITAL

BOURSE DE TORONTO

Les valeurs étaient en hausse et de nombreux gains ont été faits à la Bourse

CANADA BREAD COTAIT

223-4
Toronto, Ont., 21 janvier. — L'intérêt devient plus intense à la Bourse locale, et les courtiers sont optimistes au sujet de l'avenir. Cette amélioration de la situation est sans doute due aux conditions meilleures des marchés étrangers et à la fin de la crise monétaire.
La demande d'actions du Canada Bread a été grande et cette valeur s'est tenue en hausse, le stock commun montant à 22 3/4 aujourd'hui, tandis que les obligations sont aussi montées d'une fraction. Canadian était actif et plus ferme. Barcelona et Mackay se sont aussi améliorés.
On cherchait des actions du British Columbia Packers et on offrait 3 points de plus que la cotation, ce qui montre la rareté de ces actions sur le marché, et le F. N. Burt est monté de 2 points à 77.
Des gains de fractions ont été faits par le Winnipeg Electric, le Shredded Wheat et quelques autres valeurs. Le Canada Permanent a gagné un point, et les actions des banques ont été fermes.

21 Janvier, 1914.
Ouvert. Fermé.
Bell Telephone... 142 1/4
Brazilian... 83 1/2 84 1/4
C. P. R. Rights... 43 1/2 44 1/2
Consumers Gas... 175
Dom. Steel Corp... 39 3/4 39 3/4
Duluth Superior... 63 1/2 64 1/2
Mackay Comm... 80 80 3/4
Mackay Pref... 68 1/2 69 1/2
Maple Leaf Comm... 38
Maple Leaf Pref... 91 1/2 91 3/4
Pac. Burt Comm... 30
Sawyer Mas. Pref... 82
Shredded W. Comm... 10 1/4 81
Steel of C. Pref... 80 3/4
Toronto Ry... 137 3/4 138
Twin City Ry... 107 3/4 108
Winnipeg Ry... 198 1/4 199
Can. Bread... 21 1/4 22 3/4
Barcelona... 27 28 1/2
MacDonald... 18 20
Monarch Pfd... 83

MINES: —
Coniagos... 735
Crown Reserve... 175 179
La Rose... 181 184
Nipissing Mines... 8 800
Tretbewey... 25

BOURSE DE NEW-YORK

Les haussiers ont eu un grand succès, presque tous les stocks sont montés

L'EMISSION DE L'ETAT DE NEW-YORK

New-York, 21. — Les transactions se sont effectuées sur une haute échelle aujourd'hui et les prix se sont élevés fermement tant pour les valeurs que les obligations. Toutes les valeurs ont été en grande demande, et près de quatre-vingts d'entre elles ont enregistré des gains de 1, 2 points et plus. Cette demande de stocks du début à la fin de la journée, ainsi que la hausse des valeurs ont fait de cette journée la meilleure depuis longtemps, pour les haussiers. Les influences entourant le marché ont été favorables, et les courtiers n'ont pas prévu pour le moindre instant la baisse dans les prix. Le marché s'était libéré de la contrainte qui paraissait l'affecter les jours précédents, pendant qu'on attendait le message du Président sur la législation des "trusts", et les spéculateurs ont pu procéder avec plus de confiance. Le sentiment général des financiers a été favorablement impressionné par ce message, et cette influence se voyait dans tout le commerce de la journée. Un autre facteur important a été le succès marqué qui a accompagné l'émission de \$51,000,000 d'obligations de l'Etat de New-York à 4 1/2 pour cent. La vente de cette émission a dépassé de 106 le donné l'évidence directe de l'amélioration dans la situation du placement. Le prix obtenu par ces obligations a eu un effet immédiat sur le marché. Les obligations de la ville de New-York sont montées fortement et le marché des obligations est monté en général. Le total des ventes par valeur a été de \$5,665,000.

MM. H. Tessler & Co., Courtier, 18 rue Hospital, nous fournissent les renseignements suivants: —

21 Janvier, 1914.
Ouvert. Fermé.
Amer. Smelter... 68 3/4 68 5/8
Amal. Copper... 75 5/8 76 3/8
Amer. Beet Sugar... 27 1/4 27 1/4
Amer. Loco... 35 35 1/8
Aitchison Common... 98 98 3/4
Amer. Car Fdy... 48 48
Amer. Can... 33 1/8 34
Amer. Cotton Oil... 43 43
Amer. Sugar... 106 1/2 106 1/2
Anaconda... 35 3/4 36
Baltimore & Ohio... 94 95
Brooklyn R. T... 90 91 1/2
Canadian Pac... 213 213 3/8
Central Leather... 26 7/8 27
Chesap. & Ohio... 65 1/2 66 7/8
Col. Fuel & Iron... 32 1/2 33 1/8
Distillers... 17 1/2 18
Denver Com... 18 5/8 18 3/4
Erie Com... 30 7/8 31 1/2
Great N. Pfd... 47 1/4 48 5/8
Royal... 222 222 1/2
Standard... 128 1/2 129 1/4
Toronto... 806

PRETS, GARANTIES, ETC.

Canada Landed... 856
Can. Permanent... 187
Hamilton Prov... 138
Lon. & Canadian... 125
Tor. Gen. Trusts... 189
New-York, 21 janvier. — Les prêts à demande sont réguliers de 1 3/4 à 2 pour cent, le taux ordinaire est de 2 pour cent. Les prêts à terme sont faibles avec les taux suivants: à 60 jours, 3 pour cent; à 90 jours, 3 1/2 pour cent; à 6 mois, 4 pour cent. L'échange sterling est ferme à 483.60 sur facture de soixante jours, et à 486.40 à demande. Billets commerciaux, 482 3/4. Argent en barres, 57 1/2. Dollar mexicain, 45.

CAN. VENEZUELAN ORE.

Les porteurs d'obligations se sont réunis mardi et ont adopté une mesure importante.

Les porteurs d'obligations de la Canadian Venezuelan Ore Co. à une assemblée tenue hier, ont adopté une résolution demandant au comité nommé dernièrement de donner aux syndics de la compagnie un avis de défaut de paiement des coupons d'obligations, dont l'échéance tombe au commencement du mois prochain.
La nomination du comité a été ratifiée, la chose n'ayant pu être faite à la dernière assemblée faute de quorum, et le comité a reçu le pouvoir de consulter le président au sujet des affaires de la compagnie et de faire rapport à une assemblée subséquente.
Il n'a pas été question hier de prélever des fonds pour permettre à la compagnie de satisfaire ses créanciers.

L'EMPRUNT DE CALGARY

Une dépêche de Londres annonce que des arrangements sont en cours pour l'émission de \$3,500,000 d'obligations 5 pour cent de la ville de Calgary à 97.

LA BANQUE DE QUEBEC

Le dividende trimestriel de 1 3/4 pour cent sera payable le 2 mars.

La Banque de Québec a déclaré son dividende trimestriel régulier le 1 3/4 pour cent payable le 2 mars aux actionnaires inscrits le 25 février.

BOURSE DE NEW-YORK

Les haussiers ont eu un grand succès, presque tous les stocks sont montés

L'EMISSION DE L'ETAT DE NEW-YORK

New-York, 21. — Les transactions se sont effectuées sur une haute échelle aujourd'hui et les prix se sont élevés fermement tant pour les valeurs que les obligations. Toutes les valeurs ont été en grande demande, et près de quatre-vingts d'entre elles ont enregistré des gains de 1, 2 points et plus. Cette demande de stocks du début à la fin de la journée, ainsi que la hausse des valeurs ont fait de cette journée la meilleure depuis longtemps, pour les haussiers. Les influences entourant le marché ont été favorables, et les courtiers n'ont pas prévu pour le moindre instant la baisse dans les prix. Le marché s'était libéré de la contrainte qui paraissait l'affecter les jours précédents, pendant qu'on attendait le message du Président sur la législation des "trusts", et les spéculateurs ont pu procéder avec plus de confiance. Le sentiment général des financiers a été favorablement impressionné par ce message, et cette influence se voyait dans tout le commerce de la journée. Un autre facteur important a été le succès marqué qui a accompagné l'émission de \$51,000,000 d'obligations de l'Etat de New-York à 4 1/2 pour cent. La vente de cette émission a dépassé de 106 le donné l'évidence directe de l'amélioration dans la situation du placement. Le prix obtenu par ces obligations a eu un effet immédiat sur le marché. Les obligations de la ville de New-York sont montées fortement et le marché des obligations est monté en général. Le total des ventes par valeur a été de \$5,665,000.

MM. H. Tessler & Co., Courtier, 18 rue Hospital, nous fournissent les renseignements suivants: —

21 Janvier, 1914.
Ouvert. Fermé.
Amer. Smelter... 68 3/4 68 5/8
Amal. Copper... 75 5/8 76 3/8
Amer. Beet Sugar... 27 1/4 27 1/4
Amer. Loco... 35 35 1/8
Aitchison Common... 98 98 3/4
Amer. Car Fdy... 48 4

Le Club Athlétique détruit par le feu

UN INCENDIE RUINE COMPLETEMENT L'EDIFICE SIS AU COIN DES RUES STE-CATHERINE ET ST-ANDRE. PRES DE \$300,000 DE PERTES.

Vers onze heures, hier soir, une alarme appelait les pompiers au coin des rues Ste-Catherine et St-André. Le feu venait d'être découvert par M. Davel, au quatrième étage du Club Athlétique Canadien. En un clin d'œil d'immenses gerbes de flammes sortaient par les fenêtres et par la toiture. Le chef adjoint St-Pierre, arrivé le premier, sur le lieu du sinistre, fit sonner une deuxième alarme, qui amena sur les lieux le chef Tremblay, le chef-adjoint Mann, les sous-chefs Marin et Lussier, avec tous leurs hommes et appareils.

De nombreuses échelles appliquées le long des rues Ste-Catherine, St-André, St-Hubert, permirent aux pompiers d'attaquer le feu dans son foyer même, alimenté par six pompes à vapeur, les lances jetèrent des torrents d'eau sur la bâtisse en flammes. Grâce aux habiles dispositions prises par les chefs, le feu ne put se communiquer à aucun édifice voisin, quoique on ait eu un moment que le théâtre Canadien Français fut en danger, de même que l'immeuble contigu au club athlétique Canadien.

Le feu a été éteint au quatrième étage en arrière, du côté de la rue St-André. Cet étage est celui où se tenaient les séances de boxe; il est totalement ravagé par le feu.

Les étages au-dessous, réservés aux salles de quilles, aux tables de billard, sont grandement endommagés.

Les magasins du rez-de-chaussée, ainsi que le Club Athlétique, ont été totalement détruits par le feu; ces magasins sont la pharmacie, la boucherie, la boulangerie, la pâtisserie, les salades, etc., etc. Le Montreal Home Furnishing, meubles.

Les pertes seront très élevées dans ces divers magasins, tous encombrés de marchandises.

M. Georges Kennedy le gérant du Club Athlétique Canadien nous a déclaré qu'il souffrait de pertes considérables; il n'aurait que \$20,000 d'assurances, ayant hier même retourné une police de \$10,000 parce qu'elle n'était pas régulièrement établie.

Vingt-quatre tables de pool garnissaient le 2ème étage; douze allées pour quilles étaient au 3ème étage; en outre un aménagement important garnissait tous les étages.

Les pertes pour le Club Athlétique

Elections annuelles de la Chambre de Commerce

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION SORTANT DE CHARGE, EST REELU PAR ACCLAMATION.

La Chambre de Commerce du district de Montréal a tenu une très importante assemblée, hier soir, dans les salles de la Côte St-Gabriel. C'était, en effet, le jour de nomination des candidats aux différentes charges de l'exécutif de l'association.

M. Alexandre Prud'homme fut choisi comme président de l'assemblée et on procéda aux diverses nominations. Elles furent immédiatement suivies des élections, car les candidats choisis n'eurent pas d'adversaires et furent déclarés élus par acclamation.

C'est le bureau sortant de charge qui a été réélu.

Le conseil d'administration de la Chambre de Commerce pour 1914-1915 est donc composé comme suit: Adolphe Fortier, président; S. D. Joubert, 1er vice-président; Georges Gauthier, 2ème vice-président; W. U. Bolyta, secrétaire; W. U. Bolyta, secrétaire; Léon Garneau, C.R., réélu et E. F. Surveyl, C.R. Ce dernier succède à M. Louis Loranger, C.R. Le conseil d'arbitrage est composé de MM. lieutenant-colonel A. E. Labelle, Adolphe Fortier, D. Parizeau, H. Laporte, Joseph Contant, Damase Masson, L. E. Geoffrion, A. Chaput, C. H. Catell, Isidore Fontaine, O. S. Perrault, Fred. C. Larivière.

Les anciens présidents dont les noms suivent ont été réélus par acclamation, membres ex-officio du conseil: M. D. Parizeau, ex-M.P.P., M. l'ex-maire H. Laporte, président de la Banque Provinciale du Canada; M. Joseph Contant, doyen de la Faculté de Pharmacie de l'Université Laval; M. Damase Masson, négociant; M. L. E. Geoffrion, ex-commissaire du Havre de Montréal; M. H. A. Brault, ancien négociant; M. C. H. Catell; M. Isidore Fontaine, président de la Corporation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales; M. O. S. Perrault, directeur de l'Imperial Tobacco Co.; M. Frédéric C. Larivière, président "Larivière Inc."; M. Armand Chaput, directeur gérant de "L. Chaput, fils & Cie, Ltée"; M. le Lt-Col. A. E. Labelle, commissaire du Havre.

Sont également membres ex-officio du conseil les anciens vice-présidents et trésoriers suivants: M. A. Racine, de "Alphonse Racine & Cie", marchands en gros de nouveautés; M. Ubalde Garand, banquier; M. L. J. A. Surveyl, quincaillier; M. A. V. Roy, I.C., et industriel; M. J. B. A. Lanctôt, marchand de gants; M. Joseph Fortier, fab. papeterie.

L'élection des 20 membres du conseil aura lieu le 9 février.

Voici la liste des 38 candidats mis en nomination: MM. F. E. Fontaine, Victor Tardif, C. E. Racine, Louis Perron, J. B. Baillargeon, J. N. Cabana, L. C. de Tonnancour, L. E. Gauthier, Henri Viau, H. G. Bisson, W. I. Gear, J. F. Loisel, Alfred Lambert, C. E. Martin, Alex. Desmarre, J. T. Armand, Joseph Ethier, J. A. E. Gauvin, J. N. Chevrier, J. O. Labrecque, Ludger Gravel, A. P. Frizon, Léon Gagné, Albert Hudon, Emile Rolland, Joseph Pillastrault, L. O. D'Arceneourt, J. O. Gaudreau, L. Caron, Eugène Tarte, N. Simoneau, Rodolphe Bédard, J. E. C. Daoust, Duncan McDonald, N. T. Gagnon, J. T. R. Laurendeau, Arthur Berthiaume, Alfred Jeannotte.

Les anciens présidents dont les noms suivent ont été réélus par acclamation, membres ex-officio du conseil: M. D. Parizeau, ex-M.P.P., M. l'ex-maire H. Laporte, président de la Banque Provinciale du Canada; M. Joseph Contant, doyen de la Faculté de Pharmacie de l'Université Laval; M. Damase Masson, négociant; M. L. E. Geoffrion, ex-commissaire du Havre de Montréal; M. H. A. Brault, ancien négociant; M. C. H. Catell; M. Isidore Fontaine, président de la Corporation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales; M. O. S. Perrault, directeur de l'Imperial Tobacco Co.; M. Frédéric C. Larivière, président "Larivière Inc."; M. Armand Chaput, directeur gérant de "L. Chaput, fils & Cie, Ltée"; M. le Lt-Col. A. E. Labelle, commissaire du Havre.

Sont également membres ex-officio du conseil les anciens vice-présidents et trésoriers suivants: M. A. Racine, de "Alphonse Racine & Cie", marchands en gros de nouveautés; M. Ubalde Garand, banquier; M. L. J. A. Surveyl, quincaillier; M. A. V. Roy, I.C., et industriel; M. J. B. A. Lanctôt, marchand de gants; M. Joseph Fortier, fab. papeterie.

L'élection des 20 membres du conseil aura lieu le 9 février.

Voici la liste des 38 candidats mis en nomination: MM. F. E. Fontaine, Victor Tardif, C. E. Racine, Louis Perron, J. B. Baillargeon, J. N. Cabana, L. C. de Tonnancour, L. E. Gauthier, Henri Viau, H. G. Bisson, W. I. Gear, J. F. Loisel, Alfred Lambert, C. E. Martin, Alex. Desmarre, J. T. Armand, Joseph Ethier, J. A. E. Gauvin, J. N. Chevrier, J. O. Labrecque, Ludger Gravel, A. P. Frizon, Léon Gagné, Albert Hudon, Emile Rolland, Joseph Pillastrault, L. O. D'Arceneourt, J. O. Gaudreau, L. Caron, Eugène Tarte, N. Simoneau, Rodolphe Bédard, J. E. C. Daoust, Duncan McDonald, N. T. Gagnon, J. T. R. Laurendeau, Arthur Berthiaume, Alfred Jeannotte.

L'art de l'homme d'affaires

UNE INTERESSANTE CONFERENCE DE M. J. WOOD POGUE A LA CHAMBRE DE COMMERCE.

Les 125 membres de la Chambre de Commerce qui assistaient, hier soir, à l'assemblée de leur association ont entendu une très intéressante et très instructive conférence de M. James Wood Pogue, sur l'art de devenir un parfait homme d'affaires.

Le conférencier est vice-président et gérant-général de la Sheldon School of Business Science de New-York. Il vient de dire qu'il a traité son sujet en maître et qu'il a vivement intéressé son auditoire, composé d'hommes qui ont fait leur marque dans le monde commercial et financier de notre ville.

M. Pogue fut présenté à l'assemblée par M. Adolphe Fortier, le président réélu par acclamation de la Chambre de Commerce. Ce dernier profita de l'occasion pour remercier les membres de leur marque de confiance; dit quelques mots du grand rôle que peut jouer l'association pour l'avancement du commerce de la métropole et du pays, et c'éda la parole à M. Pogue, dont il fit l'éloge en termes délicats.

Le conférencier, en débutant, félicita les hommes d'affaires Canadiens, et les hommes Français, d'avoir réussi à se tailler une belle place dans le monde commercial de ce pays. Vous avez réussi jusqu'ici, mais vous pouvez réussir davantage, parce que vous êtes susceptibles d'un plus grand perfectionnement. Un homme ne doit s'arrêter dans la marche du succès lorsqu'il est au faite de l'échelle.

Ici, le conférencier traça un magnifique portrait de Lord Strathcona, qui vient de mourir, en laissant derrière lui la réputation d'un des plus grands hommes d'affaires que le monde ait connus.

Le monde entier pleure la disparition de cet homme, qui fut comme vous, un commerçant et un financier, continue M. Pogue. C'est que les temps sont passés où le commerçant était considéré comme appartenant à une profession secondaire. Aujourd'hui l'homme d'affaires n'a pas de rougir de sa profession, égale à celle des avocats, des médecins et de tous ceux qui se livrent à des sciences spéciales.

Strathcona a commencé au bas de l'échelle, pauvre et sans influence, et a réussi, à force d'énergie, de travail, d'honnêteté et d'initiative à s'élever au premier rang de ses contemporains.

Tout homme d'affaires, tout individu qui se lance dans une entreprise commerciale doit d'abord connaître les grandes lois qui régissent le monde des affaires. Or, l'entreprise ne deviendra un succès, que si celui qui se met à l'œuvre est un homme parfait ou au moins un homme qui ne craint pas de se perfectionner.

Les quatre choses qu'il faut pour cela sont les suivantes: L'homme d'affaires doit d'abord se connaître lui-même; il doit connaître ses affaires; il doit ensuite apprendre à connaître, à distinguer et à apprécier ses employés et finalement, il doit mettre en pratique ce qu'il sait.

Le conférencier développa longuement ces quatre points. Un commerçant, un financier, doit chercher à connaître au juste ses aptitudes et capacités, afin de ne pas s'engager dans une voie où il serait une faillite.

Les quatre choses qu'il faut pour cela sont les suivantes: L'homme d'affaires doit d'abord se connaître lui-même; il doit connaître ses affaires; il doit ensuite apprendre à connaître, à distinguer et à apprécier ses employés et finalement, il doit mettre en pratique ce qu'il sait.

Le conférencier développa longuement ces quatre points. Un commerçant, un financier, doit chercher à connaître au juste ses aptitudes et capacités, afin de ne pas s'engager dans une voie où il serait une faillite.

Il paraît que plusieurs interpellations seront faites à la prochaine séance et on s'attend à une assemblée intéressante.

Le conseil d'Outremont a tenu, hier soir, une courte séance sous la présidence du maire Beauchemin. Tous les conseillers étaient présents, y compris les élus de lundi dernier, M. J. G. Picher et M. L. Margolis qui assistaient officieusement à la réunion. Les représentants des quartiers Nord et Ouest n'ont pas encore été assermentés. L'officier-rapporteur n'ayant pas encore fait son rapport.

L'ordre du jour était très peu chargé. Le conseiller Corbin ouvrit la séance en demandant que le comité de l'éclairage autorise la pose de lumières dans le quartier Nord. L'ingénieur de la ville, M. Duchastel fait rapport qu'il a commandé quatre-vingt-trois lumières à arc de verre et que la compagnie Macdonough ne les a pas toutes livrées encore. Lorsqu'elles seront arrivées, il en fera une distribution judicieuse par tous les quartiers.

Le conseil passe ensuite à l'étude d'une requête envoyée par MM. L. O. Beauchemin, J. H. Pinard, O. Lupien, demandant un permis pour l'érection d'une maison de rapport au coin sud-est des rues Bernard et Duchastel. Comme les règlements de construction exigent que les plans de l'immeuble pour lequel le permis est demandé, soient soumis à l'approbation de l'ingénieur de la ville, ordre est donné au secrétaire Sampson d'en aviser les pétitionnaires.

MM. Henry Candlish, Edward Johnson, L. R. Trudeau, J. L. Bigras, J. D. Camirand, F. X. Marchand et une vingtaine d'autres propriétaires d'immeubles situés sur la rue Durocher entre St-Viateur et Bernard informent le conseil que M. L. O. Beauchemin et d'autres sont à faire des travaux d'excavation à l'angle des rues Bernard et Durocher, contrairement aux règlements de la ville. L'excavation est poussée à quinze pieds en avant des autres résidences. Les requérants s'opposent vivement à ce qu'on cons-

MM. Henry Candlish, Edward Johnson, L. R. Trudeau, J. L. Bigras, J. D. Camirand, F. X. Marchand et une vingtaine d'autres propriétaires d'immeubles situés sur la rue Durocher entre St-Viateur et Bernard informent le conseil que M. L. O. Beauchemin et d'autres sont à faire des travaux d'excavation à l'angle des rues Bernard et Durocher, contrairement aux règlements de la ville. L'excavation est poussée à quinze pieds en avant des autres résidences. Les requérants s'opposent vivement à ce qu'on cons-

MM. Henry Candlish, Edward Johnson, L. R. Trudeau, J. L. Bigras, J. D. Camirand, F. X. Marchand et une vingtaine d'autres propriétaires d'immeubles situés sur la rue Durocher entre St-Viateur et Bernard informent le conseil que M. L. O. Beauchemin et d'autres sont à faire des travaux d'excavation à l'angle des rues Bernard et Durocher, contrairement aux règlements de la ville. L'excavation est poussée à quinze pieds en avant des autres résidences. Les requérants s'opposent vivement à ce qu'on cons-

MM. Henry Candlish, Edward Johnson, L. R. Trudeau, J. L. Bigras, J. D. Camirand, F. X. Marchand et une vingtaine d'autres propriétaires d'immeubles situés sur la rue Durocher entre St-Viateur et Bernard informent le conseil que M. L. O. Beauchemin et d'autres sont à faire des travaux d'excavation à l'angle des rues Bernard et Durocher, contrairement aux règlements de la ville. L'excavation est poussée à quinze pieds en avant des autres résidences. Les requérants s'opposent vivement à ce qu'on cons-



Semaine de Pardessus d'Hiver A MOITIE PRIX

Cette semaine nous faisons des efforts déterminés pour nous défaire de tous les pardessus désassortis que nous avons dans nos magasins.

Nous ne garderons aucun vêtement en réserve — tous les complets et pardessus sont sujets à un escompte qui en vaut la peine.

Environ 100 pardessus étiquetés de \$20 à \$30 seront écoulés à exactement moitié prix.

200 complets Semi-ready à moitié prix, de \$9 à \$15.

Plusieurs beaux pardessus et Ulsters laineux dans les nouveaux dessins et modèles à \$12, \$14 et \$16.

Même les meilleures lignes à \$30 et \$40 sont offertes à de grandes réductions — au moins 20 pour cent.

Complets de gala, Tuxedos et tous les complets en fine serge anglaise sont sujets à une réduction de 20 pour cent.

Regardez dans la poche, vous y verrez la véritable valeur du vêtement sur l'étiquette Semi-ready.

Eugène Bourassa & Cie
441 rue Ste-Catherine Est, angle St-Christophe

LES MAGASINS SEMI-READY

Angle des rues Ste-Catherine et Peel.
Angle des rues St-Jacques et St-François-Xavier.
Angle des rues Ste-Catherine et St-Christophe.

LA MORT DE STRATHCONA

UN MESSAGE DE CONDOLEANCES DU MAIRE LAVALLEE.

Hier matin, le maire Lavallée a adressé à Lady Howard, baronne Mont-Royal et Strathcona le télégramme suivant:

"Au nom de tous mes concitoyens, de toute croyance et de toute nationalité, je désire vous transmettre mes sincères condoléances à l'occasion de la mort regrettable de Lord Strathcona."

Hier soir, le maire Lavallée recevait la réponse suivante:

Londres, 21 janvier.
"Au maire de Montréal,

Je vous suis très reconnaissant, pour votre bienfaisant message de sympathie et je vous prie de transmettre aux citoyens de Montréal, les remerciements sincères de ma famille et de moi-même.

Margaret Howard."

JOLIE FETE INTIME

LA CHORALE ST-VINCENT DE PAUL DONNE UN SENS OFF A M. B. F. POIRIER.

A l'occasion de son prochain départ de l'église St-Vincent de Paul, M. B. F. Poirier a été l'objet d'une sympathique démonstration de la part des membres de la chorale St-Vincent de Paul.

A la répétition d'hier soir, la dernière que devait présider M. Poirier, la chorale lui a offert une magnifique canne en ébène avec pommeau en or massif d'une valeur de \$25.00 et plusieurs gravures de valeur.

La présentation a été faite par M. le Dr Paquet, président de la chorale qui a prononcé un très joli discours. L'abbé Paquet, chapelain de la chorale, a également pris la parole.

M. Poirier, très ému, a répondu avec une éloquente simplicité. Il gardera sans doute un impréssable souvenir de cette fête intime, mais si bien réussie.

CLUB GARNEAU

Le club Garneau tiendra une grande assemblée ce soir, à la salle Gareau, au coin des rues Ste-Catherine et Maisonneuve. L'assemblée commencera à 8 heures précises. Tous les membres sont priés d'être présents et de se faire accompagner de leurs amis.

EN VOYAGE D'EUROPE

Aujourd'hui partent pour New-York où ils prendront le paquebot pour l'Europe les personnes suivantes: M. et Mme Alphonse Gratton, M. Ch. A. Reeyes, M. Napoléon Houle et le notaire M. G. Eremont, tous de Maisonneuve.

ON L'ENVOIE A L'ASILE

LE MALHEUREUX INCONNU ATTEINT D'UNE MALADIE MYSTERIEUSE EST ENVOYE A L'ASILE DE VERDUN.

Le malheureux jeune homme qui est atteint d'une maladie étrange et qui fut recueilli à la gare Bonaventure a été envoyé à l'asile de Verdun.

On croit avoir découvert son nom dans un livre trouvé en sa possession: ce serait un nommé Emile Moller; personne n'a pu obtenir une parole de cet infortuné dont la maladie devrait intéresser un grand nombre de nos médecins.

BONNE ARRESTATION

LEPAGE ET GORMAN ARRETENT UN DANGEREUX BANDIT.

Les détectives Lepage et Gorman, de la Streté, ont opéré, hier soir, une arrestation qui leur fait le plus grand honneur et pour laquelle ils ont reçu les félicitations de leurs chefs. Ils ont appréhendé sur la rue Craig, le nommé Lawrence Doloy, alias Dolo, évadé l'autisme dernier du pénitencier de Derry Gould, Ont.

Dolo est un bandit de la pire espèce et qui a donné beaucoup de fil à retordre à la police. A la suite de son évasion sensationnelle du pénitencier de Derry Gould, son signalement fut envoyé dans les principales villes du Canada et des Etats-Unis.

Hier soir, Doloy se trouvait sur la rue Craig, lorsqu'il fut reconnu par les détectives Lepage et Gorman. Ceux-ci l'arrêtèrent immédiatement. Doloy pris par surprise, n'eut pas le temps de faire la moindre résistance.

PRECOCES VAURIENS

Trois jeunes gens renouvellent les exploits des affilés de la Main Noire.

(Service spécial)

Paris, 21. — Un jeune homme de seize ans, Edouard Edwards, appartenant dit-on à une famille très connue à New-York, et deux de ses camarades d'école, à l'instar des membres de la Main Noire ont envoyé des lettres de menace à Mme Alphonse Sichel et à M. Joseph del Valle, riches Parisiens, en leur demandant 30,000 francs en or, et les prévenant, qu'en cas de refus, ils tueraient leurs enfants.

La police avertie, fit surveiller et arrêter les trois gredins qui timidement avouèrent en police correctionnelle que tout cela n'était que plaisanterie. Le tribunal, loin d'accepter de telles excuses, a condamné le jeune Edwards à un an de prison et ses compagnons à six mois chacun, avec bénéfice de la loi Bérenger.

Cerrahora tomba atteint à la nuque. On le transporta au Gouverneur Hospital où son état fut jugé des plus graves.

Les quatre femmes ont été passées à leur domicile.

PERDU
UN TROUSSEAU DE CLEFS. Prière de rapporter à chambre 404, 180 St-Jacques, M. J. A. Desjardis. 243-3-P-A.

LES DENTISTES GENDREAU
ont transporté leurs bureaux
Au No 535 rue St-Denis
TEL. BELL EST 2016

NOUS DENTIS nous traitons toutes les maladies de la bouche, nous garantissons nos travaux. INSTITUT D'ORTHODONTIE AMERICAIN (surveillance), 180 rue St-Jacques, Montréal. 84-m-j-a-D

The Arbour Hotel Company
LIMITED
CAFÉ ouvert jour et nuit
Cuisine et vins de choix.
Salons particuliers.
187 BLVD. ST-LOURENT

A VENDRE

1 MOTEUR ELECTRIQUE, courant continu de 220 volts, 65 chevaux. Ce moteur peut être utilisé aussi comme dynamo de 45 K.W.

11 POULIES en fer et bois de diverses grandeurs.

5 ARBRES DE COUCHE (SHAFT) divers longueurs et diamètres.

11 SUPPORTS, (Hangers), hauteur de 18" à 28".

1 CLUTCH de 36" diamètre x 13" x 2 7/8".

6 COURROIES, cuir double, longueur de 17' à 28' x 6" de largeur.

2 COURROIES, cuir simple, longueur de 17' à 28' x 3 3/4" de largeur.

S'adresser à la
Cie de Publication
du "Canada",
73 Rue St-Jacques

LES MAUVAISES LECTURES

New-Lake, 21. — Un gamin de 15 ans, Dominique Cerrahora, l'imaginaire frappée par la lecture de romans policiers et la vue de films à sensation, avait décidé d'imiter ces héros et de se faire cambrioleur.

Il voulut faire ses débuts dans un appartement, 31 Orchard street, dont la locataire venait de s'absenter; mais la concierge, surprise de voir la porte de l'appartement ouverte, appela à l'aide et accompagnée de plusieurs voisines, pénétra dans l'appartement. Le plus grand désordre régnait; tous les tiroirs des meubles étaient consciencieusement retournés.

Sous un lit, elles découvrirent le jeune Cerrahora, très petit pour son âge, et voulurent l'appréhender, mais, armé de sa pince-moussoir, le jeune cambrioleur eut tôt fait de se débarrasser des quatre femmes qui lui barraient la route et prit la fuite, pourchassé par de nombreux passants. Un policier réquisitionna un automobile, qui se mit à la poursuite du fugitif, le policier se tenant sur le marchepied, revolver au poing.

Le sergent de police McGee, attiré par les cris, aperçut Cerrahora et lui donna l'ordre de s'arrêter; comme le jeune cambrioleur continuait sa course, McGee prit son revolver et fit feu.

Cerrahora tomba atteint à la nuque. On le transporta au Gouverneur Hospital où son état fut jugé des plus graves.

Les quatre femmes ont été passées à leur domicile.